

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**



2019

*Budget Initial
2019*



Sommaire

1.	Préambule.....	3
2.	Note de présentation synthétique du budget initial 2019 en GBCP.....	5
2.1	Les principaux chiffres du BI 2019.....	5
2.2	Les recettes du BI 2019.....	6
2.3	Les dépenses du BI 2019.....	7
2.3.1	Les autorisations d'engagement.....	7
2.3.2	Les crédits de paiement.....	8
3.	Les indicateurs financiers du budget initial 2019.....	9
3.1	Le résultat du BI 2019.....	10
3.2	La capacité d'autofinancement (CAF) du BI 2019.....	11
3.3	Le fonds de roulement du BI 2019.....	12
3.4	Les ratios du BI 2019.....	13
3.4.1	Taux de couverture des dépenses de fonctionnement.....	13
3.4.2	Taux de couverture des dépenses d'investissement.....	13
3.4.3	Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement.....	14
3.4.4	Taux de saturation.....	14
3.5	Le solde budgétaire du BI 2019.....	15
3.6	La trésorerie du BI 2019.....	16
4.	Analyse des recettes et dépenses du budget initial 2019.....	17
4.1	Analyse des recettes du budget initial 2019.....	17
4.1.1	Ensemble des recettes inscrites au budget initial.....	17
4.1.2	Les recettes globalisées.....	19
4.1.3	Les recettes fléchées.....	21
4.2	Analyse des dépenses du budget initial 2019.....	22
4.2.1	Ensemble des dépenses inscrites au budget initial.....	22
4.2.2	Les dépenses de fonctionnement.....	24
4.2.3	Les dépenses d'investissement.....	25
4.2.4	Les dépenses de masse salariale.....	27
5.	Annexes réglementaires.....	45
5.1	Annexe 1 : tableau des emplois.....	45
5.2	Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.....	46
5.2.1	Tableau des autorisations budgétaires établissement.....	46
5.2.2	Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon.....	47
5.2.3	Tableau des autorisations budgétaires BDL.....	48
5.3	Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.....	49
5.3.1	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement.....	49
5.3.2	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon.....	51
5.3.3	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL.....	53
5.4	Annexe 4 : tableau d'équilibre financier.....	55
5.4.1	Tableau d'équilibre financier établissement.....	55
5.4.2	Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon.....	56
5.4.3	Tableau d'équilibre financier BDL.....	57
5.5	Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers.....	58
5.5.1	Tableau des opérations pour compte de tiers établissement.....	58
5.5.2	Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon.....	59
5.5.3	Tableau des opérations pour compte de tiers BDL.....	60
5.6	Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.....	61
5.6.1	Tableau de situation patrimoniale établissement.....	61
5.6.2	Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon.....	62
5.6.3	Tableau de situation patrimoniale BDL.....	63
5.7	Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie.....	64

5.8	Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées	65
5.9	Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles	66
5.10	Annexe 9bis : tableau de suivi des opérations immobilières	67
5.11	Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles	68
5.12	Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche	69
5.13	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	70
5.14	Annexe immobilière	71
5.15	Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP).....	72
5.16	Projet annuel de performance (PAP).....	75
6.	Structure budgétaire 2019	78
7.	Glossaire.....	79

1. Préambule

L'élaboration du budget initial 2019 a été initiée dès l'été 2018, à l'appui du débat d'orientation budgétaire (DOB) présenté et voté au conseil d'administration du 10 septembre dernier. Ce premier acte budgétaire en amont du BI 2019 se fonde sur une analyse de la situation financière de l'établissement au terme du BR 2018, pour parvenir à une estimation des moyens établissement disponibles pour le fonctionnement des structures de l'établissement.

Ces moyens ont été revus à la baisse dès les plans d'études des élèves normaliens connus en octobre. En effet, une fois le solde connu entre les départs en césure et les retours d'élèves, l'établissement a logiquement priorisé et sanctuarisé des moyens pour rémunérer ces élèves ; cela a donc nécessité de ramener l'allocation prévue en moyens établissement de 9,9M€ à 9M€, soit 1,8M€ de moins qu'au BI 2018.

Ce budget 2019 permet donc de faire fonctionner l'établissement a minima en s'astreignant à prévoir des dépenses incompressibles et à finaliser certains projets sans engager d'autres chantiers.

L'augmentation des coûts qui se répercute sur tous les pans de l'activité de l'Ecole, notamment les fluides, la hausse mécanique du GVT, l'augmentation des surfaces et la nécessité de veiller à assurer les missions qui lui sont dévolues dans les meilleures conditions, oblige l'établissement à rester très vigilant sur la structure de ses coûts et les projets qu'il peut porter.

Les dépenses prévues en investissement au budget initial demeurent à un niveau très soutenu, qu'elles soient financées tant sur des ressources propres que sur les moyens de l'établissement (4,6M€) via sa capacité d'autofinancement et son fonds de roulement. L'ENS de Lyon a en effet pour ambition de poursuivre la mise à niveau et la modernisation de ses infrastructures. L'année 2019 prévoit par exemple la participation à la restructuration du restaurant universitaire du site Monod.

Face à ces enjeux, l'établissement doit être prudent, d'autant plus que la pré-notification du MESRI pour 2019 n'est pas encore connue. La subvention pour charges de service public (SCSP) a été estimée au regard de la dernière notification reçue en juin 2018.

Ainsi, un suivi mensuel de l'exécution tant en recettes qu'en dépenses devra être renforcé, notamment sur certains postes comme la MSE ou des dépenses incompressibles comme les fluides ou le loyer PPP. L'établissement doit également poursuivre l'optimisation de ses dépenses, augmenter ses ressources propres, mais également essayer de maîtriser le solde des départs/retours des élèves normaliens.

Au vu de ces différents éléments, les indicateurs financiers prévisionnels de l'établissement (ENS de Lyon et BDL) diffèrent des exercices précédents.

Ces indicateurs sont les suivants :

- Un résultat de 282k€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 3,27M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 2,2M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 13,5M€ soit 38 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire déficitaire de 6,8M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 129,88M€ et de crédits de paiement à hauteur de 136,68M€
- Un niveau de trésorerie à hauteur de 18,6M€.

De quoi parle-t-on ?

Le BI signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Le BR signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, lors du CA de juillet au sein de l'ENS de Lyon

2. Note de présentation synthétique du budget initial 2019 en GBCP

Ce budget initial 2019 est présenté intégralement sous le format GBCP : recettes en encaissements, dépenses en autorisations d'engagement et crédits de paiements (décaissements).

2.1 Les principaux chiffres du BI 2019

		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
Autorisations d'engagement (AE)	ENS de Lyon	137 868 988 €	144 095 451 €	6 226 463 €
	BDL	1 146 145 €	1 111 323 €	-34 822 €
	TOTAL AE	139 015 133 €	145 206 774 €	6 191 641 €
Crédits de paiement (CP)	ENS de Lyon	133 632 046 €	135 557 595 €	1 925 549 €
	BDL	1 146 145 €	1 127 155 €	-18 990 €
	TOTAL CP	134 778 191 €	136 684 750 €	1 906 559 €
Recettes en encaissements	ENS de Lyon	133 787 601 €	128 775 051 €	-5 012 550 €
	BDL	1 126 815 €	1 107 318 €	-19 497 €
	TOTAL Encaissements	134 914 416 €	129 882 369 €	-5 032 047 €
Solde budgétaire*	ENS de Lyon	155 555 €	-6 782 544 €	-6 938 099 €
	BDL	-19 330 €	-19 837 €	-507 €
	TOTAL solde budgétaire	136 225 €	-6 802 381 €	-6 938 606 €

Ce tableau présente le budget sous format GBCP de l'établissement. Il détaille les éléments financiers de l'ENS de Lyon et ceux de la Bibliothèque Diderot de Lyon qui est un service à comptabilité distincte (SACD), et donc un service inter-établissement.

Le budget initial 2019 prévoit un total d'autorisations d'engagement de 145,2M€ et des crédits de paiement à hauteur de 136,7M€. Par ailleurs, les encaissements 2019 sont estimés à 129,9M€.

Le solde budgétaire se calcule par la différence entre les encaissements et les crédits de paiement. Il est déficitaire de 6,8M€ au BI 2019, ce qui signifie que la trésorerie de l'établissement sera mobilisée afin de couvrir l'ensemble des dépenses prévues.

2.2 Les recettes du BI 2019

De quoi parle-t-on ?

Les **recettes globalisées** comprennent toutes les ressources qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Par principe, toutes les recettes sont censées être globalisées. La subvention pour charges de service public (SCSP) est ainsi dans cette catégorie.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement.

Le montant total des recettes en encaissement est de **129,88M€** pour ce BI 2019.

Les recettes inscrites au budget initial 2019 se répartissent de la manière suivante :

Recettes en encaissements		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
Recettes globalisées	ENS de Lyon	121 437 589 €	122 436 406 €	998 817 €
	BDL	1 126 815 €	1 088 918 €	-37 897 €
	TOTAL	122 564 404 €	123 525 324 €	960 920 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	12 350 012 €	6 338 645 €	-6 011 367 €
	BDL	0 €	18 400 €	18 400 €
	TOTAL	12 350 012 €	6 357 045 €	-5 992 967 €
TOTAL recettes en encaissements		134 914 416 €	129 882 369 €	-5 032 047 €

Les recettes globalisées sont en hausse de 961k€ par rapport aux prévisions du budget 2018, essentiellement par l'évolution de la subvention pour charges de service public comme nous le verrons dans l'analyse détaillée (cf paragraphe 4.1.2).

L'estimation des recettes fléchées est de 6,36M€ en 2019. La prévision 2018 était beaucoup plus élevée car il y a eu d'importants encaissements liés entre autres aux opérations immobilières (quasi 3M€ pour les MOP) et à de nouveaux contrats de recherche.

2.3 Les dépenses du BI 2019

Depuis la mise en application du décret GBCP, les dépenses sont planifiées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

2.3.1 Les autorisations d'engagement

De quoi parle-t-on ?

Les **autorisations d'engagement (AE)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Pour ce budget initial, la prévision d'autorisations d'engagement s'élève à **145,21M€**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des AE entre les différentes masses :

Autorisations d'engagement (AE)		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018	
Masse salariale	ENS de Lyon	97 024 451 €	98 728 449 €	1 703 998 €	
	BDL	36 300 €	68 908 €	32 608 €	
	TOTAL	97 060 751 €	98 797 357 €	1 736 606 €	+1,8%
Fonctionnement	ENS de Lyon	34 998 193 €	30 249 560 €	-4 748 633 €	
	BDL	1 064 445 €	1 032 415 €	-32 030 €	
	TOTAL	36 062 638 €	31 281 975 €	-4 780 663 €	-13,3%
Investissement	ENS de Lyon	5 846 344 €	15 117 442 €	9 271 098 €	
	BDL	45 400 €	10 000 €	-35 400 €	
	TOTAL	5 891 744 €	15 127 442 €	9 235 698 €	+156,8%
TOTAL autorisations d'engagement		139 015 133 €	145 206 774 €	6 191 641 €	+4,5%

La masse salariale connaît une hausse entre la dernière prévision 2018 et ce budget initial 2019, principalement en raison d'un nombre plus important d'élèves fonctionnaires stagiaires. Cette évolution de la masse salariale est analysée plus précisément au paragraphe 4.2.4.

Les AE de fonctionnement avaient fortement augmenté au BR 2018, afin de réaliser de nombreux projets d'aménagement et de travaux. En 2019, les AE de fonctionnement retrouvent un niveau permettant à l'ensemble des structures de l'école d'exercer leur activité tout en garantissant la sécurité financière de l'établissement.

En investissement, les autorisations d'engagement sont évaluées à 15,12M€ et sont en forte hausse par rapport à 2018. Cela s'explique essentiellement par la prévision d'opérations immobilières importantes dont la restructuration de la résidence Debourg (cf paragraphe 4.2.3).

2.3.2 Les crédits de paiement

De quoi parle-t-on ?

Les **crédits de paiement (CP)** représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Les crédits de paiement prévus au BI 2019 sont de **136,68M€**. Ils se répartissent comme exposé dans le tableau suivant :

Crédits de paiement (CP)		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018	
Masse salariale	ENS de Lyon	97 024 451 €	98 728 449 €	1 703 998 €	
	BDL	36 300 €	68 908 €	32 608 €	
	TOTAL	97 060 751 €	98 797 357 €	1 736 606 €	+1,8%
Fonctionnement	ENS de Lyon	29 955 164 €	28 959 895 €	-995 269 €	
	BDL	1 064 445 €	1 048 247 €	-16 198 €	
	TOTAL	31 019 609 €	30 008 142 €	-1 011 467 €	-3,3%
Investissement	ENS de Lyon	6 652 431 €	7 869 251 €	1 216 820 €	
	BDL	45 400 €	10 000 €	-35 400 €	
	TOTAL	6 697 831 €	7 879 251 €	1 181 420 €	+17,6%
TOTAL crédits de paiement		134 778 191 €	136 684 750 €	1 906 559 €	+1,4%

En fonctionnement, les crédits de paiement sont évalués à 30M€. Leur niveau est quasi équivalent aux prévisions du BR 2018, qui incluait plus de 900k€ de CP afin de payer des factures EDF non reçues en 2017.

Les CP en investissement atteignent 7,88M€, dont presque la moitié concerne des projets inhérents à l'ensemble de l'établissement et qui sont menés par la direction du patrimoine, comme par exemple la rénovation de la salle des thèses pour 200k€ ou encore l'achèvement de la rénovation climatique de la BDL (115k€).

3. Les indicateurs financiers du budget initial 2019

		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
Résultat	ENS de Lyon	555 017 €	282 324 €	-272 693 €
	BDL	0 €	0 €	0 €
	TOTAL résultat	555 017 €	282 324 €	-272 693 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	ENS de Lyon	3 955 589 €	3 241 780 €	-713 809 €
	BDL	35 670 €	25 054 €	-10 616 €
	TOTAL CAF	3 991 259 €	3 266 834 €	-724 425 €
Fonds de roulement	ENS de Lyon	15 464 772 €	13 214 173 €	-2 250 599 €
	BDL	231 363 €	246 417 €	15 054 €
	TOTAL fonds de roulement	15 696 135 €	13 460 590 €	-2 235 545 €
Solde budgétaire	ENS de Lyon	155 555 €	-6 782 544 €	-6 938 099 €
	BDL	-19 330 €	-19 837 €	-507 €
	TOTAL solde budgétaire	136 225 €	-6 802 381 €	-6 938 606 €
Trésorerie	ENS de Lyon	25 832 576 €	18 403 976 €	-7 428 600 €
	BDL	247 566 €	229 729 €	-17 837 €
	TOTAL trésorerie	26 080 142 €	18 633 705 €	-7 446 437 €

Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables sont prises en compte : amortissements, provisions, cautions des résidences étudiantes, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

Quant au solde budgétaire, il s'agit d'un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.

3.1 Le résultat du BI 2019

De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

Le résultat prévisionnel de ce budget initial s'élève à **282 324€**.

Il est en baisse de 0,27M€ en comparaison de l'estimation de son niveau au BR 2018, comme on peut l'observer dans le tableau 6 de situation patrimoniale en annexe du rapport. Il s'explique par une hausse de 2M€ des charges de personnel et de fonctionnement en droits constatés, alors que l'augmentation des produits est plus relative avec +1,7M€.

Pour rappel, les exercices 2016 et 2017 ont connu des résultats exceptionnels liés à des raisons conjoncturelles et non structurelles.

L'établissement devra veiller à surveiller l'évolution du résultat avec la plus grande attention tout au long de l'exercice budgétaire 2019. Cela se traduira par un suivi accru de l'exécution des recettes, mais aussi des opérations non budgétaires.

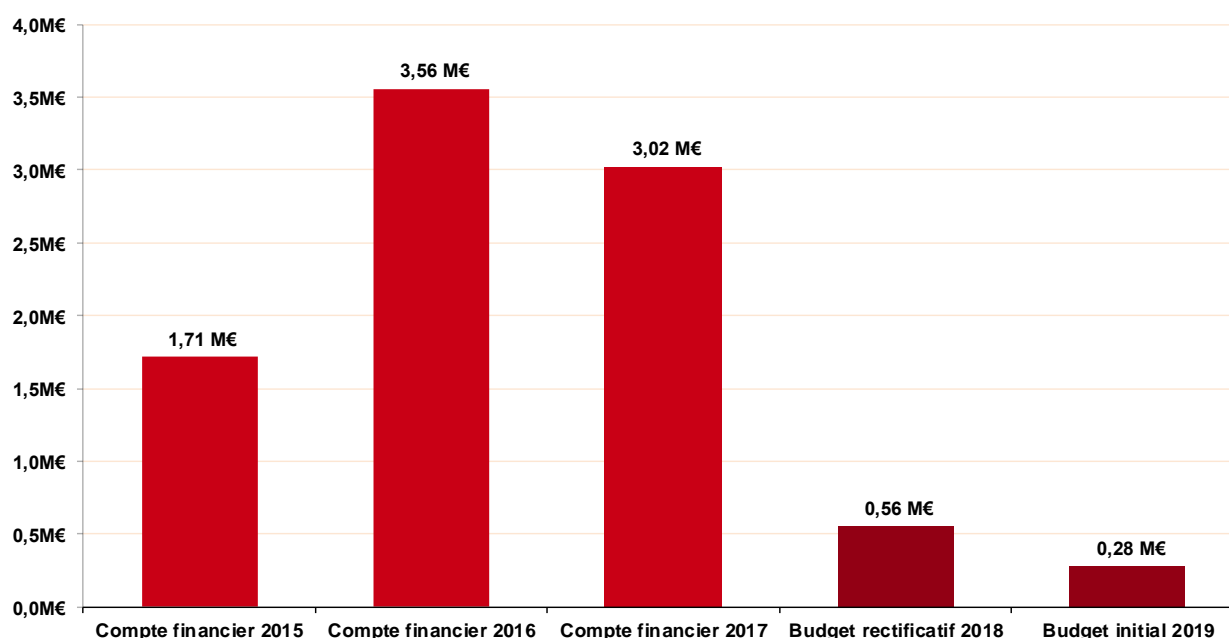


Figure 1 : évolution du résultat depuis le compte financier 2015 (résultat prévisionnel pour 2018 et 2019)

3.2 La capacité d'autofinancement (CAF) du BI 2019

De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

La capacité d'autofinancement de l'établissement (ENS de Lyon + BDL) atteint **3 266 834€** pour ce BI 2019.

Sa diminution par rapport à la prévision 2018 est liée à la baisse du résultat mais aussi à celle des amortissements et provisions.

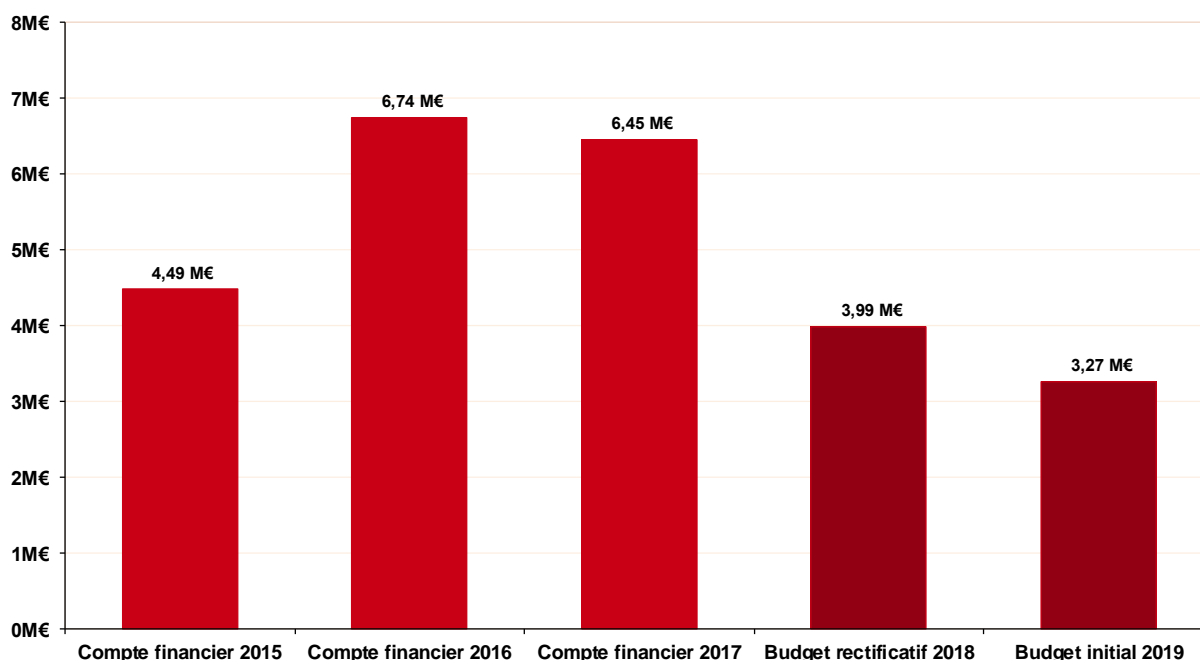


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le compte financier 2015 (CAF prévisionnelle pour 2018 et 2019)

3.3 Le fonds de roulement du BI 2019

De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Avec un prélèvement calculé à hauteur de 2,2M€, le projet de BI prévoit un fonds de roulement de l'établissement (ENS de Lyon + BDL) s'élevant à **13 460 590€** représentant 38 jours de fonctionnement.

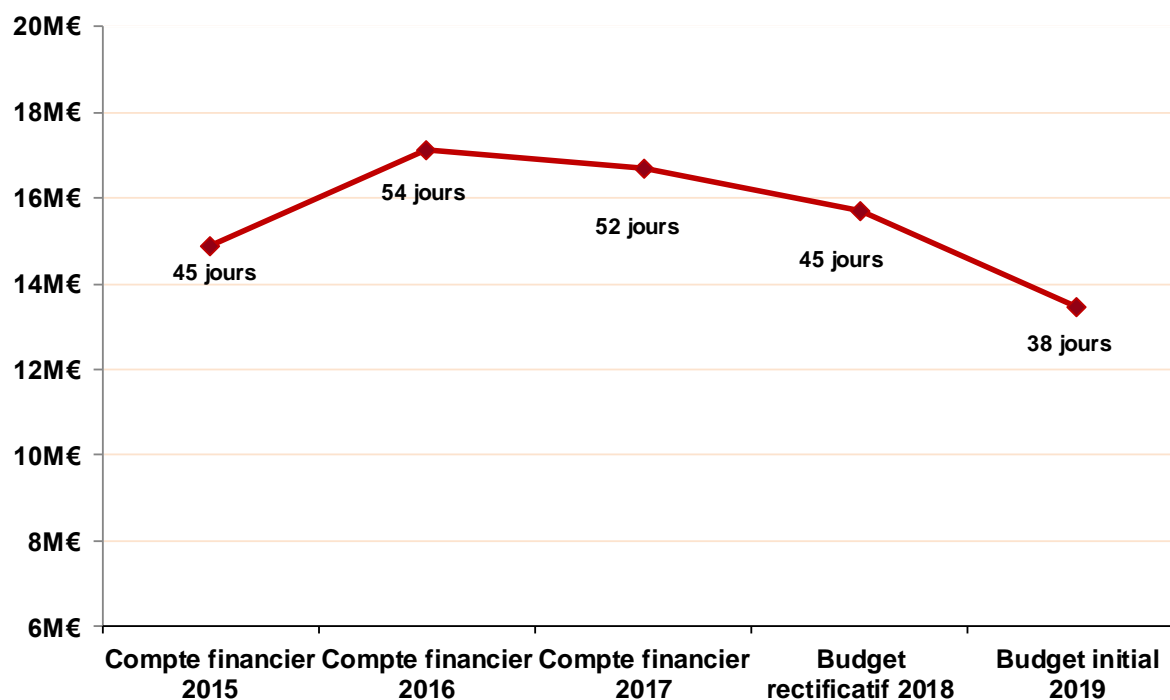


Figure 3 : évolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2015

Ce fonds de roulement sera mobilisé dans un avenir proche avec des projets immobiliers conséquents tels que la restructuration de la résidence Debourg par exemple.

L'établissement a analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2017. Selon la méthode communiquée par la DGESIP et validée par le rectorat, le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles. Le fonds de roulement disponible s'élève à seulement 6,1M€ représentant 17 jours de fonctionnement.

3.4 Les ratios du BI 2019

Ratios	Budget rectificatif 2018	Budget initial 2019
Taux de couverture des dépenses de fonctionnement	100,42%	100,21%
Taux de couverture des dépenses d'investissement	27,11%	31,85%
Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement	58,33%	40,46%
Capacité d'autofinancement/produits de fonctionnement	2,97%	2,40%
Taux de saturation	74,50%	74,81%

Il convient de préciser ici que ces ratios sont calculés en droits constatés, comme c'est le cas pour le résultat et les autres indicateurs vus précédemment.

3.4.1 Taux de couverture des dépenses de fonctionnement

De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses de fonctionnement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses de fonctionnement est de **100,21%**. Sa légère diminution par rapport au taux observé au BR 2018 s'explique par la baisse du résultat prévisionnel. Plus ce taux est élevé, plus l'établissement dispose d'une indépendance financière confortable. Cet excédent de recettes de fonctionnement permet de maintenir l'équilibre obligatoire du compte de résultat et d'alimenter la CAF.

3.4.2 Taux de couverture des dépenses d'investissement

De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses d'investissement atteint **31,85%** au BI 2019. Ce taux permet de mesurer à quelle hauteur les investissements réalisés par l'établissement sont subventionnés.

Pour rappel, au-delà des recettes d'investissement, les dépenses d'investissement sont également financées par la capacité d'autofinancement (CAF) et éventuellement par un prélèvement sur fonds de roulement, ce qui est le cas pour cette prévision 2019.

3.4.3 Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement

De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par la capacité d'autofinancement

L'autofinancement des dépenses d'investissement est de **40,46%**. La baisse de ce taux en comparaison du taux prévu en 2018 trouve son explication par le fait que la CAF prévisionnelle 2019 diminue alors qu'en parallèle les dépenses d'investissement augmentent.

3.4.4 Taux de saturation

De quoi parle-t-on ?

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement.

Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Le taux de saturation est de **74,81%** au BI 2019. Il demeure à un niveau quasi identique par rapport à la prévision 2018.

Ce taux indique dans quelle mesure les recettes encaissables de fonctionnement couvrent les dépenses de masse salariale. Le niveau prévisionnel 2019 est correct, le seuil d'alerte étant fixé à 78%.

L'établissement doit malgré tout rester vigilant sur la progression de ce taux et poursuivre la maîtrise de ses charges de personnel.

3.5 Le solde budgétaire du BI 2019

De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement (=dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire est déficitaire pour ce BI 2019 : **-6 802 381€**

En 2018, l'estimation était excédentaire de 136k€. Cette évolution conséquente entre les 2 actes budgétaires s'explique principalement par la variation du flux de trésorerie des opérations pluriannuelles. L'établissement a par exemple encaissé près de 3M€ de la part de l'ANR (via l'UdL) pour les 3 MOP en 2018.

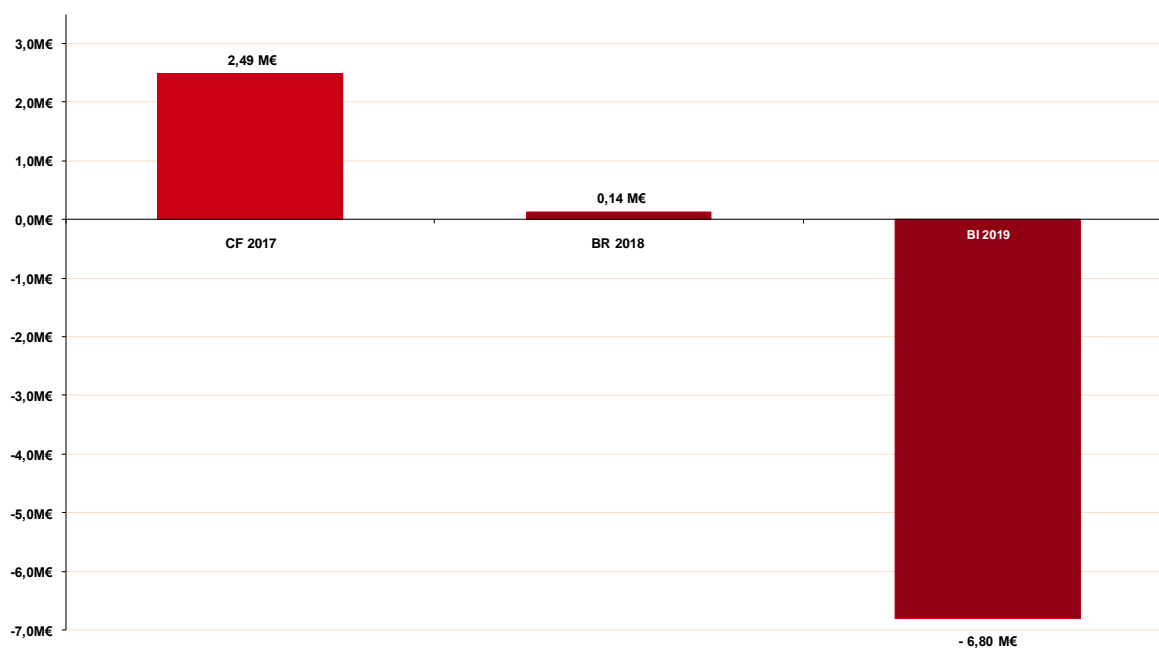


Figure 4 : évolution du solde budgétaire depuis le compte financier 2017 (données prévisionnelles pour 2018 et 2019)

Ce schéma démontre que le solde budgétaire peut être très variable d'une année à l'autre. Son évolution est fortement associée aux opérations pluriannuelles et aux opérations fléchées qui ont un impact significatif sur la trésorerie du fait de volumes d'encaissements et de décaissements pouvant être décalés sur des exercices différents.

3.6 La trésorerie du BI 2019

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le BI 2019 prévoit une mobilisation de la trésorerie pour 7,45M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie de l'établissement à **18,63M€** fin 2019.

Ce montant est calculé en prenant compte comme base de départ le niveau de trésorerie estimé au 31/12/2018 lors du budget rectificatif, qui était de 26,08M€. Le niveau final de la trésorerie 2018 sera connu lors du compte financier, en février 2019.

Au vu du tableau 4 présenté en annexe, ce prélèvement sur la trésorerie en 2019 s'explique par :

- un solde budgétaire déficitaire de 6,8M€
- un décalage déficitaire de 0,64M€ entre les encaissements et décaissements liés aux opérations non budgétaires présentées dans le tableau 5 "opérations pour comptes de tiers"

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un besoin en fonds de roulement (BFR) de -5,17M€. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, cela démontre la situation saine de l'établissement dans la mesure où sa trésorerie couvre largement ses besoins.

4. Analyse des recettes et dépenses du budget initial 2019

4.1 Analyse des recettes du budget initial 2019

4.1.1 Ensemble des recettes inscrites au budget initial

Recettes en encaissements		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
Recettes globalisées	ENS de Lyon	121 437 589 €	122 436 406 €	998 817 €
	BDL	1 126 815 €	1 088 918 €	-37 897 €
	TOTAL	122 564 404 €	123 525 324 €	960 920 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	12 350 012 €	6 338 645 €	-6 011 367 €
	BDL	0 €	18 400 €	18 400 €
	TOTAL	12 350 012 €	6 357 045 €	-5 992 967 €
TOTAL recettes en encaissements		134 914 416 €	129 882 369 €	-5 032 047 €

Comme évoqué dans la présentation synthétique, les recettes à l'encaissement sont en diminution de 5M€ par rapport aux prévisions 2018. Ce sont les recettes fléchées qui sont en forte baisse car 2018 a connu d'importants encaissements liés aux MOP et à de nouveaux contrats de recherche comme par exemple le préfinancement de l'ERC Healing Encounters (506k€).

Les recettes à l'encaissement sont ainsi estimées à **129,88M€** en 2019. Les recettes propres telles que présentées dans l'annexe n°3 (colonnes recettes propres et recettes propres fléchées) constituent 6% de l'ensemble des recettes de l'établissement.

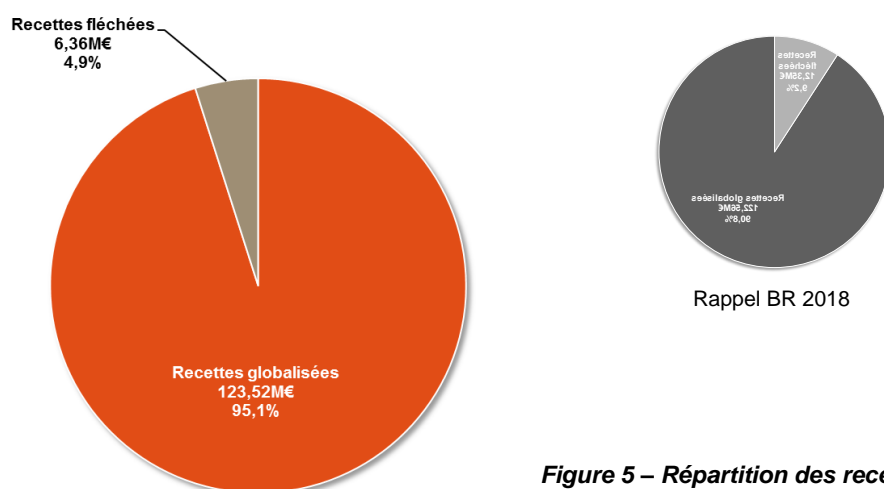


Figure 5 – Répartition des recettes à l'encaissement au BI 2019

La subvention pour charges de service public (SCSP) 2019 a été estimée en tenant compte de la dernière notification du MESRI reçue en date du 29 juin 2018. Elle est évaluée à 115,2M€. Le détail de la SCSP prévisionnelle 2019 est présentée dans le tableau suivant. La SCSP représente 88,7% de l'ensemble des recettes de l'établissement. Il s'agit d'une recette globalisée.

	ENS de Lyon	BDL	Total
Dotation de masse salariale	102 327 848 €		102 327 848 €
Masse salariale	89 082 146 €		89 082 146 €
Transfert contrats doctoraux CDSN	10 499 720 €		10 499 720 €
Contrats doctoraux sur appels d'offre	2 493 200 €		2 493 200 €
Masse salariale transfert personnels Persée	500 000 €		500 000 €
Compensation glissement vieillesse technicité (GVT)	472 629 €		472 629 €
Compensation indemnité CSG	481 078 €		481 078 €
Compensation 2019 PPCR	140 000 €		140 000 €
Contrats doctoraux handicap	27 100 €		27 100 €
Compensation 2019 CAS Sauvadet EAP 2018	10 064 €		10 064 €
Ajustement masse salariale MAP	-163 585 €		-163 585 €
Ajustement contrats doctoraux sur appels d'offre	-1 282 677 €		-1 282 677 €
Actions spécifiques : compensations IUF	68 173 €		68 173 €
Dotation de fonctionnement	11 915 257 €	982 470 €	12 897 727 €
Dotation globalisée de fonctionnement	11 392 328 €	474 823 €	11 867 151 €
Dotation globalisée de fonctionnement BDL		507 647 €	507 647 €
Actions spécifiques : participation concours communs session 2019	498 983 €		498 983 €
Actions spécifiques : IUF crédits de recherche	105 000 €		105 000 €
Actions spécifiques : dotation Persée	50 000 €		50 000 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU	17 500 €		17 500 €
Actions spécifiques : indemnités de déplacement CNU	8 000 €		8 000 €
Actions spécifiques : concours ITRF 2019	4 907 €		4 907 €
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2016	-80 470 €		-80 470 €
Réserve de précaution	-80 991 €		-80 991 €
Total dotation prévisionnelle État	114 243 105 €	982 470 €	115 225 575 €

Tableau 1 – Recettes du MESRI inscrites au budget initial 2019 (subvention pour charges de service public)

4.1.2 Les recettes globalisées

Elles représentent **123,52M€** soit 95,1% des recettes totales de l'École. La SCSP est inscrite dans cette catégorie des recettes globalisées.

Les recettes globalisées prévisionnelles augmentent de 961k€ en comparaison du budget rectificatif 2018.

Les recettes de **masse salariale État** sont en hausse. Elles intègrent notamment les compensations supplémentaires du ministère pour les nouvelles promotions de contrats doctoraux spécifiques normaliens **CDSN**, soit **+4,5M€**. En parallèle, les cohortes de contrats doctoraux s'achevant en 2019 entraîneront un réajustement de la recette de -1,44M€ en 2019.

La recette de masse salariale liée à l'intégration des personnels de **Persée** depuis le 1^{er} septembre 2018 est également prise en compte pour un montant de **500k€** en 2019. Ce montant est supérieur de 325k€ par rapport à la recette 2018 dans la mesure où il s'agit de l'extension en année pleine de la compensation liée à cette intégration.

Le financement partiel lié au glissement, vieillesse, technicité (**GVT**) est estimé à hauteur de **473k€** en 2019. Cette recette ne couvrira pas la totalité de la dépense à la charge de l'établissement qui est évaluée à 530k€ en 2019.

Enfin, une recette de **140k€** est inscrite à ce budget 2019 pour le dispositif **PPCR**. (cf p.28)

Les recettes globalisées comprennent également les financements obtenus dans le cadre de **prestations de recherche** pour lesquelles les dépenses ne sont pas soumises à justification financière. En 2019, la prévision d'encaissements s'élève à **0,8M€** soit -0,65M€ en comparaison de la prévision 2018. Cela s'explique par le fait que de nombreux encaissements ont eu lieu en 2018, pour des prestations pluriannuelles dont les dépenses sont réalisées sur plusieurs exercices budgétaires.

Le schéma ci-dessous présente la répartition des autres recettes globalisées encaissables, hors subvention pour charges de service public.

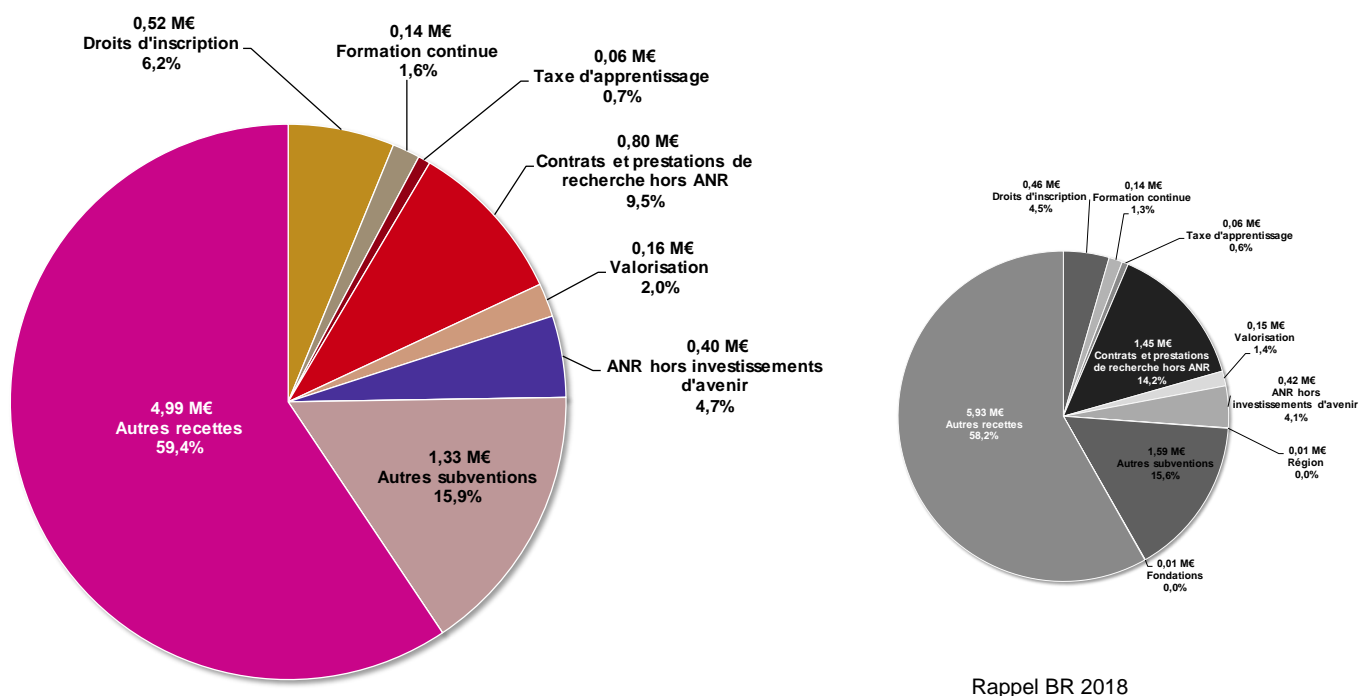


Figure 6 – Répartition des recettes globalisées hors SCSP

Dans la catégorie “**autres recettes**” qui représente 4,99M€, on retrouve entre autres :

- **1,65M€** de loyers des résidences étudiantes
- **580k€** relatifs aux mises à disposition sortantes de personnels
- **350k€** de refacturation pour l'utilisation du Plateau de Biologie Expérimentale de la Souris (PBES)
- **210k€** de ventes de revues par ENS Editions
- **92k€** de locations des salles et amphithéâtres
- **84k€** du colloque Flower Development meeting organisé par le laboratoire RDP

Parmi les 1,33M€ en “autres subventions”, il y a par exemple 603k€ de recettes provenant des EPST (CNRS, INRIA...) dans le cadre de la participation de ces établissements au fonds recherche de l'École. On trouve aussi 109k€ d'adhésions et participations de partenaires à la banque d'épreuves littéraires (BEL) par exemple.

Les 800k€ affichés dans la catégorie “contrats et prestations de recherche hors ANR” concernent les recettes liées aux prestations réalisées dans les laboratoires de recherche pour des partenaires (privés essentiellement) : analyses spécifiques, créations de produits chimiques etc...Un contrat de prestation entre IFP Energies nouvelles et le laboratoire de chimie relatif à un projet de fabrication de support par impression 3D permet par exemple d'obtenir une recette de 67k€.

4.1.3 Les recettes fléchées

Elles s'établissent à **6,36M€** au budget initial 2019, soit 4,9% des recettes totales.

Les encaissements prévus pour les recettes fléchées en 2019 diminuent fortement par rapport à l'exercice précédent. En effet, l'année 2018 a été marquée par des encaissements importants relatifs aux opérations immobilières du plan Campus. Un total de 2,96M€ d'encaissement a ainsi été prévu en 2018, dont 2,7M€ pour la MOP Descartes.

Le graphique ci-dessous présente le détail de l'origine des encaissements des recettes fléchées. On observe que l'ANR et l'Union Européenne concentrent plus de 55% des encaissements fléchés inscrits au BI. Ces organismes sont des financeurs importants des projets de recherche réalisés dans les unités de recherche de l'École. L'ANR finance ainsi des projets d'investissement d'avenir (via l'UdL) comme par exemple l'IDEX 2018 Breakthrough au laboratoire RDP, pour lequel un encaissement de 60k€ est attendu en 2019.

Parmi les recettes de l'UE, il est ainsi prévu plusieurs encaissements liés à d'importants projets de recherche en 2019 : 524k€ pour l'ERC Silver au laboratoire de géologie, 348k€ pour le nouveau contrat Ergo à l'IGFL ou encore le solde de l'ERC Lattac pour 212k€ au LIP.

Les "autres subventions" comprennent des recettes provenant de divers bailleurs de fonds comme par exemple : projet EMERIT au laboratoire CIRI (237k€), projets de l'IFÉ avec les directions générales d'enseignement (DGESCO, DGESIP), l'observatoire POLOC ou encore la direction du numérique DNE pour un total de quasi 250k€, un encaissement lié au projet de recherche avec l'US Army au laboratoire de physique pour 161k€ ou encore 70k€ pour le projet Rapid au laboratoire de chimie financé par le Ministère de l'économie et des finances. Enfin, les fondations (FRM, ARC...) représentent également une part notable des recettes fléchées (16%). Elles financent majoritairement les salaires de doctorant(e)s réalisant leurs travaux de recherche dans les laboratoires de sciences exactes et expérimentales.

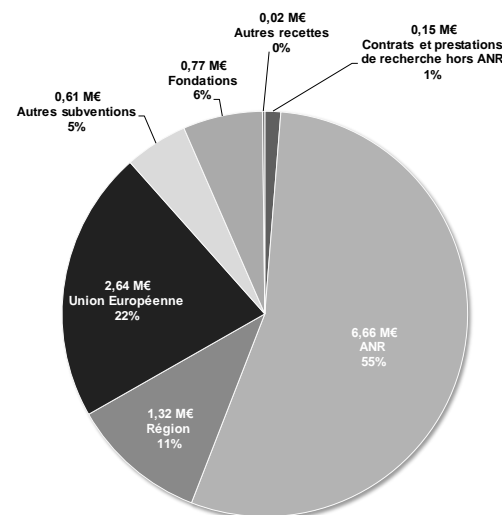
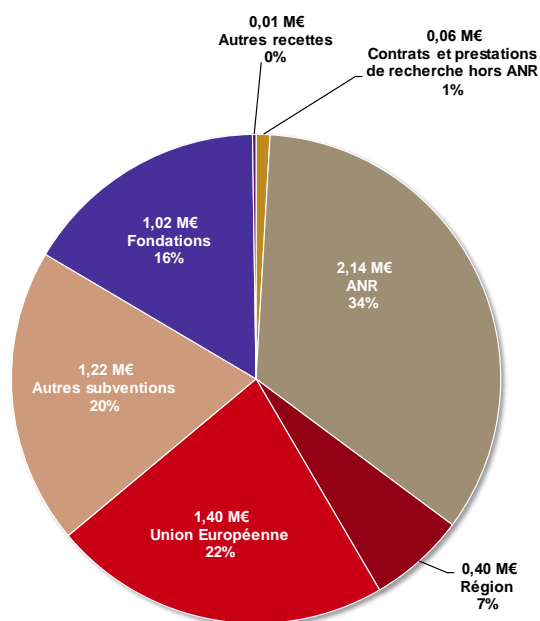


Figure 7 – Répartition fléchées inscrites au BI 2019

Rappel BR 2018

4.2 Analyse des dépenses du budget initial 2019

4.2.1 Ensemble des dépenses inscrites au budget initial

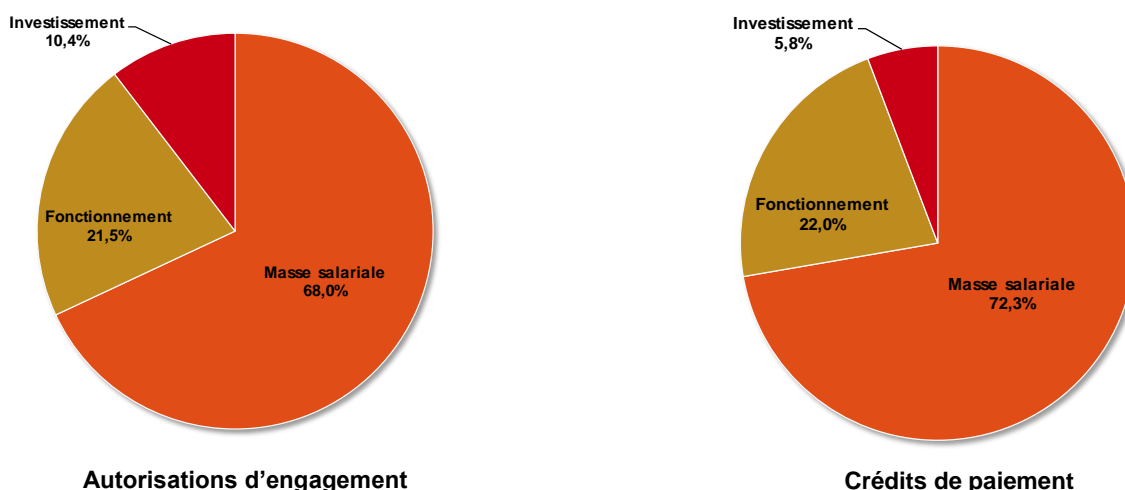
Autorisations d'engagement (AE)		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
Masse salariale	ENS de Lyon	97 024 451 €	98 728 449 €	1 703 998 €
	BDL	36 300 €	68 908 €	32 608 €
	TOTAL	97 060 751 €	98 797 357 €	1 736 606 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	34 998 193 €	30 249 560 €	-4 748 633 €
	BDL	1 064 445 €	1 032 415 €	-32 030 €
	TOTAL	36 062 638 €	31 281 975 €	-4 780 663 €
Investissement	ENS de Lyon	5 846 344 €	15 117 442 €	9 271 098 €
	BDL	45 400 €	10 000 €	-35 400 €
	TOTAL	5 891 744 €	15 127 442 €	9 235 698 €
TOTAL autorisations d'engagement		139 015 133 €	145 206 774 €	6 191 641 €

Tableau 2 – Autorisations d'engagement par masse inscrites au budget initial 2019

Crédits de paiement (CP)		BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
Masse salariale	ENS de Lyon	97 024 451 €	98 728 449 €	1 703 998 €
	BDL	36 300 €	68 908 €	32 608 €
	TOTAL	97 060 751 €	98 797 357 €	1 736 606 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	29 955 164 €	28 959 895 €	-995 269 €
	BDL	1 064 445 €	1 048 247 €	-16 198 €
	TOTAL	31 019 609 €	30 008 142 €	-1 011 467 €
Investissement	ENS de Lyon	6 652 431 €	7 869 251 €	1 216 820 €
	BDL	45 400 €	10 000 €	-35 400 €
	TOTAL	6 697 831 €	7 879 251 €	1 181 420 €
TOTAL crédits de paiement		134 778 191 €	136 684 750 €	1 906 559 €

Tableau 3 – Crédits de paiement par masse inscrits au budget initial 2019

Les autorisations d'engagement sont globalement en augmentation de 6,2M€ tandis que les crédits de paiement sont en hausse de 1,91M€ en comparaison des dernières prévisions 2018.



Même si la masse salariale affiche un montant identique en AE comme en CP, son poids est moins important parmi les autorisations d'engagement. En effet, les engagements liés aux reversements CDSN sont pris pour 3 ans, d'où un volume d'AE de fonctionnement plus significatif. En investissement, les engagements relatifs aux opérations immobilières sont conséquents alors que les dépenses sur l'exercice liées à ces engagements sont plus modérées. Parmi les CP programmés en 2019, 5% concernent des engagements pris antérieurement soit quasi 7M€ (CDSN, loyer du contrat de partenariat, marché pluriannuel d'assurances...)

Les actions LOLF précisent la destination des crédits consommés, permettant ainsi de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales. Pour ce budget initial 2019, la répartition des crédits de paiement (toutes masses confondues : fonctionnement, investissement et masse salariale) demeure dans les mêmes proportions que celles prévues sur l'exercice 2018. La masse salariale consacrée à la rémunération des élèves normaliens concentre 24% des dépenses, et ce sont ensuite la Recherche et les Études qui mobilisent le plus de crédits.

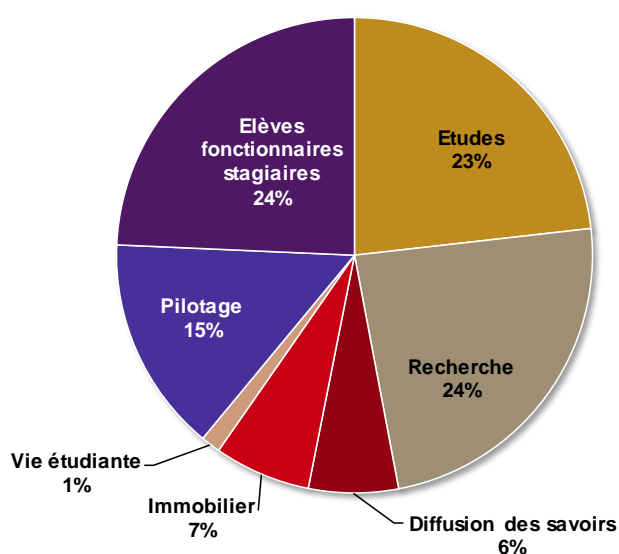


Figure 8 – Répartition des crédits de paiement par destination

4.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Autorisations d'engagement

AE	BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
ENS de Lyon	34 998 193 €	30 249 560 €	-4 748 633 €
BDL	1 064 445 €	1 032 415 €	-32 030 €
TOTAL	36 062 638 €	31 281 975 €	-4 780 663 €

Crédits de paiement

CP	BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
ENS de Lyon	29 955 164 €	28 959 895 €	-995 269 €
BDL	1 064 445 €	1 048 247 €	-16 198 €
TOTAL	31 019 609 €	30 008 142 €	-1 011 467 €

Les prévisions de dépenses de fonctionnement de la **BDL** demeurent stables par rapport à celles inscrites au BR 2018.

Une forte variation est en revanche observée en fonctionnement pour l'**ENS de Lyon** : on constate une diminution de 4,75M€ en AE et de 0,99M€ en CP en comparaison de 2018.

Le BR 2018 avait inscrit de nombreux projets supplémentaires en fonctionnement menés par la Direction du Patrimoine, pour un total de 1,23M€ d'AE et 2,18M€ de CP. De plus, les crédits relatifs aux reversements CDSN avaient également été revus à la hausse en 2018 (+2,7M€ en AE ET +1,05M€ en CP) car de nombreuses conventions n'avaient pas pu être signées en fin d'année 2017. Enfin, 938k€ de CP supplémentaires avaient été programmés afin de pouvoir payer les factures EDF 2017 qui n'avaient pas été reçues.

Ces éléments budgétaires étant exceptionnels en 2018, le BI 2019 prévoit des crédits de fonctionnement à un niveau plus mesuré.

Les crédits 2019 prévus pour les **reversements CDSN** aux établissements partenaires sont estimés à 10,6M€ en AE et 8,26M€ en CP. Les AE correspondent aux engagements que l'établissement prendra pour la nouvelle promotion qui débutera au 1^{er} septembre 2019. Quant aux CP, ils sont prévus afin de payer une année entière pour la promotion 2017-2020, une année entière pour la promotion 2018-2021 et 4 mois pour la nouvelle promotion 2019-2022 de septembre à décembre. Pour rappel, le ministère compense totalement ces dépenses via un ajustement de la dotation de masse salariale. Le tableau ci-dessous présente le détail des reversements prévus par promotion :

CDSN	Nombre doctorants	Coût total opération	AE 2017	AE 2018	AE 2019	AE 2020 et +	TOTAL AE	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020 et +	TOTAL CP
Cohorte 2017	127	10 395 635 €	7 695 707 €	2 699 928 €	0 €		10 395 635 €	109 092 €	4 508 967 €	3 463 544 €	2 314 032 €	10 395 635 €
Cohorte 2018	133	10 881 528 €		9 179 755 €	1 701 773 €		10 881 528 €	0 €	906 794 €	3 929 441 €	6 045 293 €	10 881 528 €
Cohorte 2019	128	10 472 448 €			8 901 581 €	1 570 867 €	10 472 448 €	0 €	0 €	872 704 €	9 599 744 €	10 472 448 €
Total	388	31 749 611 €	7 695 707 €	11 879 683 €	10 603 354 €	1 570 867 €	31 749 611 €	109 092 €	5 415 761 €	8 265 689 €	17 959 070 €	31 749 611 €

Les moyens établissement étant contraints en 2019, seules les dépenses incompressibles ont été programmées au BI 2019. Ainsi, pour la direction du patrimoine, les crédits prévus sont uniquement destinés aux dépenses récurrentes : fluides (eau, gaz, électricité), contrats de maintenance, loyer du contrat de partenariat, réparations.

Seulement trois projets financés par les moyens établissement en fonctionnement seront réalisés en 2019. Il y a ainsi les projets de développement **d'applications informatiques dans le domaine de la scolarité** portés par la DSI initiés en 2018.

Le raccordement des bâtiments de l'établissement au réseau de **chauffage urbain**, qui a débuté en 2018, s'achèvera en 2019. Il est inscrit à ce budget une prévision de dépenses de 184k€ pour ces travaux. Il s'agit également d'un projet financé par les moyens établissement.

Le projet de **réaménagement des halls**, qui a également été démarré en 2018, sera finalisé en 2019 avec une prévision de crédits de paiement à hauteur de 50k€. Il s'agit du troisième projet financé via des moyens établissement en 2019.

Le laboratoire reproduction et développement des plantes (RDP) organise en juin 2019 le **colloque Flower Development Meeting** : des dépenses sont prévues pour 84k€.

Du côté des laboratoires de recherche, des préfinancements européens déjà encaissés doivent être reversés car les chercheurs porteurs des projets n'exercent plus leur activité à l'ENS de Lyon : 452k€ de l'ERC Healing Encounters (laboratoire Triangle), 225k€ du projet KardiaTool (institut des sciences analytiques) et encore 104k€ du projet H2020 Reaching Out (Triangle).

4.2.3 Les dépenses d'investissement

Autorisations d'engagement

AE	BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
ENS de Lyon	5 846 344 €	15 117 442 €	9 271 098 €
BDL	45 400 €	10 000 €	-35 400 €
TOTAL	5 891 744 €	15 127 442 €	9 235 698 €

Crédits de paiement

CP	BR 2018	BI 2019	Ecart BI 2019/ BR 2018
ENS de Lyon	6 652 431 €	7 869 251 €	1 216 820 €
BDL	45 400 €	10 000 €	-35 400 €
TOTAL	6 697 831 €	7 879 251 €	1 181 420 €

Les prévisions de dépenses en investissement sont estimées à 15,13M€ en AE et 7,88M€ en CP, en forte hausse par rapport aux prévisions 2018. La majorité des projets d'investissement sont portés par la direction du patrimoine.

Il est attendu en 2019 la finalisation du projet de financement relatif à la **résidence Debourg**, avec le lancement d'études préalables.

Une **restructuration d'anciens appartements** de fonction (320m²) doit être réalisée sur le site Monod afin de les transformer en bureaux. Un montant de 500k€ en AE et CP est programmé au BI pour couvrir les dépenses de cette restructuration.

Les travaux de **rénovation du restaurant Monod** débuteront au printemps 2019. Suite à la signature d'une convention de financement entre l'UdL et l'ENS de Lyon en mai 2018, le dispositif global de financement de cette opération immobilière avait été modifié. Il est prévu une dépense à hauteur de 387k€ HT en 2019, soit 418k€ budgétaires en tenant compte de la TVA non-déductible.

Une prévision de 300k€ en AE est inscrite à ce BI pour la **construction du bâtiment M8** sur le site Monod. Une convention devrait être signée avec la métropole de Lyon fin 2019 autour du financement de ces travaux, qui débuteront probablement en 2020 d'où une prévision de crédits de paiement nulle en 2019.

La **rénovation de la salle des thèses** sur le site Monod, initialement prévue en 2018, aura lieu au printemps 2019. Le coût des travaux est estimé à 200k€, auxquels s'ajoutent 50k€ supplémentaires prévus à ENS Médias afin d'équiper la salle en matériels technique audiovisuels et de sonorisation.

Les derniers aménagements relatifs à la **rénovation climatique de la BDL** sont quant à eux prévus à hauteur de 115k€.

Parmi les autres projets de la direction du patrimoine, il est envisagé la création d'un **patio** entre les bâtiments M2-3 et GN1 sur le site Monod pour 50k€. Il est également envisagé l'installation de **bornes de rechargement** pour véhicules électriques dans les parkings de l'établissement. Enfin, 40k€ sont inscrits au BI pour l'harmonisation de la **signalétique** sur les différents sites suite aux divers travaux ayant eu lieu.

La direction des systèmes d'information (DSI) prévoit des investissements pour 210k€ liés à des projets spécifiques tels que la refonte du téléphone fixe ou encore le Campus VDI par exemple.

Le service moyens matériels et opérationnels (MMO) envisage **l'achat de 2 véhicules** en remplacement de véhicules vétustes. Ce projet, prévu dès le BI 2018, a finalement été reporté en 2019.

En recherche, 359k€ sont prévus au laboratoire de chimie pour l'achat d'un **calculateur Sysprod**. A l'IGFL, 230k€ sont positionnés en crédits de paiement pour l'achat d'un **confocal** pour lequel les AE ont été consommées fin 2018. Enfin, plus de 515k€ sont prévus au global sur des projets de recherche financés par l'Université de Lyon afin d'acquérir des équipements scientifiques dans les laboratoires, comme par exemple des **calorimètres** et des **tensiomètres** au laboratoire de chimie (300k€) via le Fellowships 2018 consacré au projet scientifique "molecular thermodynamics of ionic liquids".

4.2.4 Les dépenses de masse salariale

De quoi parle-t-on ?

La **budgetisation de la masse salariale** est l'opération qui consiste à fixer une autorisation de dépenses de personnel.

Élaborée à partir de la détermination d'une base de budgetisation (prévision d'exécution de l'année N, corrigée des éléments atypiques ou non pérennes), à laquelle sont appliqués les principaux facteurs prévisionnels d'évolution de dépenses salariales N+1.

Les **dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

Masse salariale État : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

Ressources Propres : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, vacances, jury de concours. Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

4.2.4.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2019 s'élève à **98 797 357 €**.

Dont :

- ➔ **92 956 658 €** de dépenses prévisionnelles **sur masse salariale État**
- ➔ **5 840 699 €** de dépenses prévisionnelles **sur ressources propres**

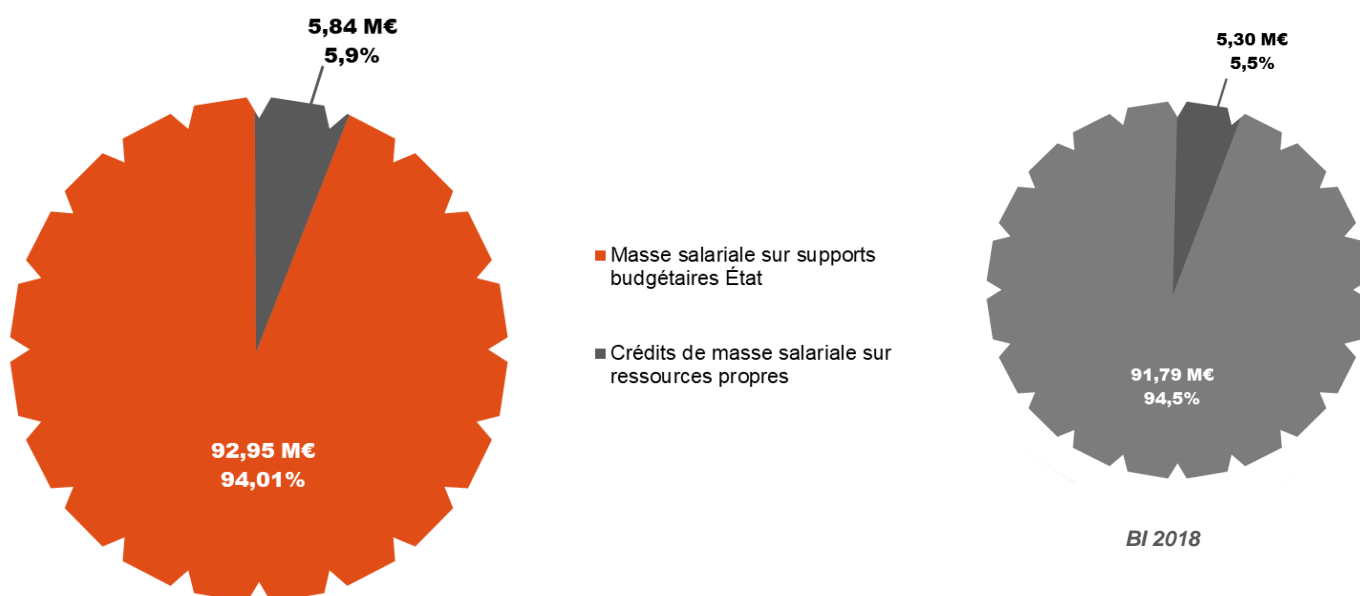


Figure 9 - Part relative de la masse salariale en fonction du support budgétaire au BI 2019

Support budgétaire	BI 2019	BI 2018	€	%
MSE	92 956 658 €	91 597 191 €	1,36 M€	1,5%
RP	5 840 699 €	5 463 560 €	0,38 M€	6,9%
ENSL	98 797 357 €	97 060 751 €	1,74 M€	1,79%

En comparaison des éléments estimés pour le budget initial 2018, **le montant total de dépenses salariales** augmente de 1,74 M€ (+1,79%)

Dans le cadre de nos projections financières :

- ➔ la charge de masse salariale sur le **support budgétaire État** est en hausse de **1,36M€ (+1,5%)**
- ➔ les charges de personnels financées sur les **ressources propres** de l'établissement augmentent de **377k€ (+ 6,9 %)**

Par ailleurs, en proportion, la répartition entre les dépenses de masse salariale État (94%) et celles sur ressources propres (6%) demeure relativement stable par rapport à la prévision initiale 2018.

L'exercice 2019 est marqué par la mise en œuvre de **mesures salariales** spécifiques :

- ▶ La reconduction de l'indemnité compensatrice couvrant la hausse de la **CSG** pour l'ensemble des agents titulaires de l'établissement (**481k€**)
- ▶ L'annonce du ministère de l'Action et des Comptes Publics, concernant le dégel du protocole "Parcours professionnels, carrières et rémunération" (**PPCR**), sur l'exercice 2019 (**140k€**)
- ▶ La pérennisation du **RIFSEEP** (régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel) mis en place pour les personnels Biatss titulaires en 2018 (**500 k€**)
- ▶ La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (**GIPA**), mesure salariale compensant la perte de pouvoir d'achat liée à une augmentation de l'inflation plus rapide, que celle du traitement indiciaire de l'agent est estimée à **20k€**, sur l'exercice 2019

4.2.4.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre les prévisions rectificatives et initiales

De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

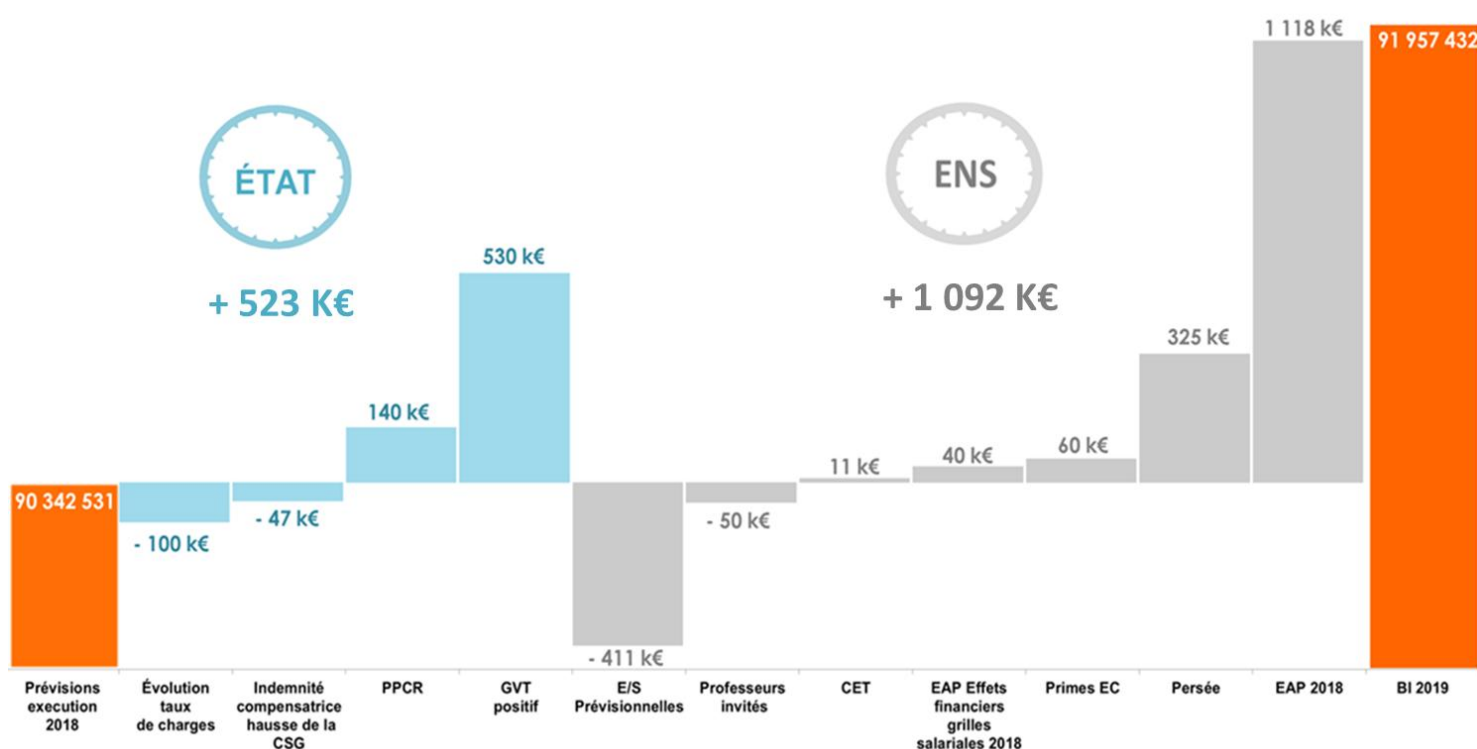



Figure 10- Évolution structurelle des prévisions de masse salariale État sur emplois budgétaires entre la prévision d'exécution 2018 et la prévision initiale 2019

L'exécution prévisionnelle 2018 de la masse salariale État au global est estimée à 91,24M€, dont 90,34 M€ sur la partie rémunérations.

Aussi, cela conduirait à une exécution de 99,61% de l'enveloppe votée au BR 2018.

 Libellé	BI 2019	Prévision 2018	Écarts
Masse salariale État - dépenses de rémunérations (PAF)	91 957 432 €	90 342 531 €	1 614 901 €

Suite à la budgétisation de la MSE sur l'exercice 2019, il est prévu que les crédits de personnels de l'établissement augmentent de **1,6 M€ (+ 1,8 %)**.

La décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale présente l'impact budgétaire des principales mesures mises en œuvre sur l'exercice 2019.

Ces dépenses réparties en fonction de leur nature apparaissent d'une part comme des mesures d'ordre **réglementaires (obligatoires)** et d'autre part, comme des **décisions de l'établissement** :

➔ Réglementaires

- ▶ Les taux de cotisations et contributions sociales évoluent en 2019. Aussi, la part employeur due au titre de l'Assurance chômage diminue, entraînant une baisse de la charge de l'établissement de **-100k€** ;

 Contributions d'assurance chômage	BI 2019
	- 100 285 €

- ▶ Reconnue en 2019, l'impact financier de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (**GIPA**) est estimée à **20k€** sur l'exercice 2019.
- ▶ Interrompue en 2018, le dispositif PPCR (« Parcours professionnels, carrières et rémunérations ») va reprendre son déploiement en 2019. Le coût de cette mesure est évalué à **140k€** dans cet acte budgétaire.
- ▶ Mise en place au 1^{er} janvier 2018, l'**indemnité compensatrice de CSG** (contribution sociale généralisée) est maintenue en 2019. Toutefois, son coût sera légèrement moins important sur l'exercice à venir, et viendra diminuer les dépenses salariales de : **-47k€**. Pour rappel, comme pour le PPCR, l'effet de cette mesure est neutre puisque ce dispositif est intégralement compensé en recettes par l'État.

➔ A l'initiative de l'établissement :

- ▶ Les dépenses de personnel liées aux **mouvements prévisionnels 2019** sont évaluées à **-411k€**.
Ce montant correspond à l'incidence financière du solde d'entrées/sorties prévues sur l'exercice à venir (réintégration, retraites, détachements, mutations, disponibilités, recrutement...).
- ▶ L'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi 2018 impacte positivement les dépenses salariales 2019 : **+ 1,1 M€**.
Cela s'explique par :
 - Les effets de la campagne d'emplois 2018
 - Les retours de normaliens en année de césure, en octobre 2018
 - Les retours / mutations de personnels
- ▶ Le coût de l'intégration des personnels de l'infrastructure de recherche **Persée initié en septembre 2018** : **+ 375k€**.
Par ailleurs, un transfert de recette est programmé dans le cadre de la subvention pour charges de service public ;
- ▶ La prévision de masse salariale au titre du **compte épargne temps (CET)** est en augmentation de **11 k€** ;
- ▶ Des dépenses salariales prévisionnelles en diminution pour les **professeurs « invités » (-50k€)** s'expliquant par un nouveau dispositif permettant des missions jusqu'à 2 mois ;
- ▶ **La politique indemnitaire (+ 100k€)**, dont :
 - L'extension de l'impact financier 2018 sur l'exercice 2019 de la **nouvelle grille salariale** (votée le 18/12/2017 en CA) concernant les personnels Biatss contractuels : **+ 40 k€**
 - Les dépenses de rémunérations consacrées aux **primes des personnels Enseignants** sont en augmentation (prime de recherche et d'enseignement supérieure, prime de responsabilité pédagogique, prime de charge administrative...) : **+ 60k€**

Pour rappel, en 2018, l'ENS de Lyon a mis en œuvre le «régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel» (**RIFSEEP**) pour les personnels Biatss.

L'entrée en application de cette mesure impacte de manière pérenne les dépenses salariales de l'établissement (**+ 310k€ / an**).

Ce dispositif réglementaire poursuit les efforts de revalorisation salariale engagée ces dernières années par l'établissement (alignement entre les régimes indemnitaires des personnels Biatss, nouvelle grille pour les agents contractuels).

B- Répartition de la masse salariale État par population

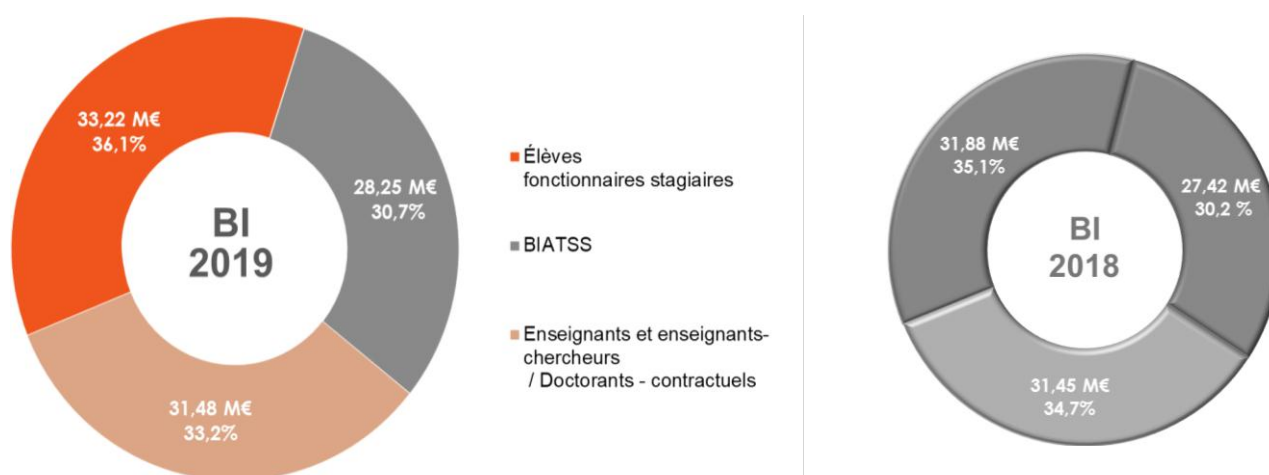


Figure 11 - Répartition de la masse salariale État par population

➔ Élèves fonctionnaires stagiaires :


Les dépenses de salaires des **élèves fonctionnaires stagiaires** représentent **36,1%** des dépenses de rémunérations globales.

Population	BI 2019	Prévision 2018	Écarts
Élèves fonctionnaires stagiaires	33 219 731 €	31 838 293 €	1 381 439 €

Cette prévision de dépenses est en hausse de **1,3M€**. Ces mouvements de crédits s'expliquent par :

- l'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2018: **+ 1,2M€**
- les entrées/sorties prévisionnelles 2019 : **+ 181k€**

➔ Enseignants et enseignants-chercheurs – Doctorants contractuels


 Population	BI 2019	Prévision 2018	Écarts
Enseignants et enseignants-chercheurs / Doctorants	30 489 328 €	30 832 913 €	- 343 585 €

La prévision de masse salariale concernant les **enseignants-chercheurs** est diminuée de **343 k€**.

Cette baisse résulte entre autres :

- du GVT positif (+ 220k€)
 - l'incidence financière du protocole PPCR estimée à +70 k€
 - dépenses de gratifications et du régime indemnitaire : + 60k€
 - l'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2018: - 26k€
 - le solde des entrées/sorties prévisionnelles 2019 : - 473k€
- Cette diminution d'ordre structurelle s'explique par le décalage entre des départs en retraite enregistrés en début d'année, et des remplacements prévus en septembre dans le cadre de la campagne d'emploi 2019
- un nombre moins important de contractuels doctorants : - 75k€
 - de la diminution de la part de la contribution d'assurance chômage à la charge de l'employeur en 2018 : -70k€
 - des dépenses salariales en baisse pour les professeurs invités : - 50k€

➔ BIATSS :

 Population	BI 2019	Prévision 2018	Écarts
BIATSS	28 248 373 €	27 671 325 €	577 047 €

Les dépenses salariales des personnels **BIATSS** sont en hausse.

Cette réévaluation de **577k€** se justifie en partie par :

- l'extension en année pleine du schéma d'emploi 2018 : - 41k€
- + 373k€ liés à l'intégration des personnels de l'UMS Persée
- du GVT positif : + 220k€
- l'incidence financière du protocole PPCR estimée à : +70k€
- les effets sur 2019, de la politique indemnitaire de l'établissement mené sur l'exercice précédent : + 40k€, résultant de la mise en œuvre de la nouvelle grille salariale des personnels contractuels
- de la diminution de la part de la contribution d'assurance chômage à la charge de l'employeur en 2018 : -35k€
- le solde des entrées/sorties prévisionnelles 2019 : - 45k€

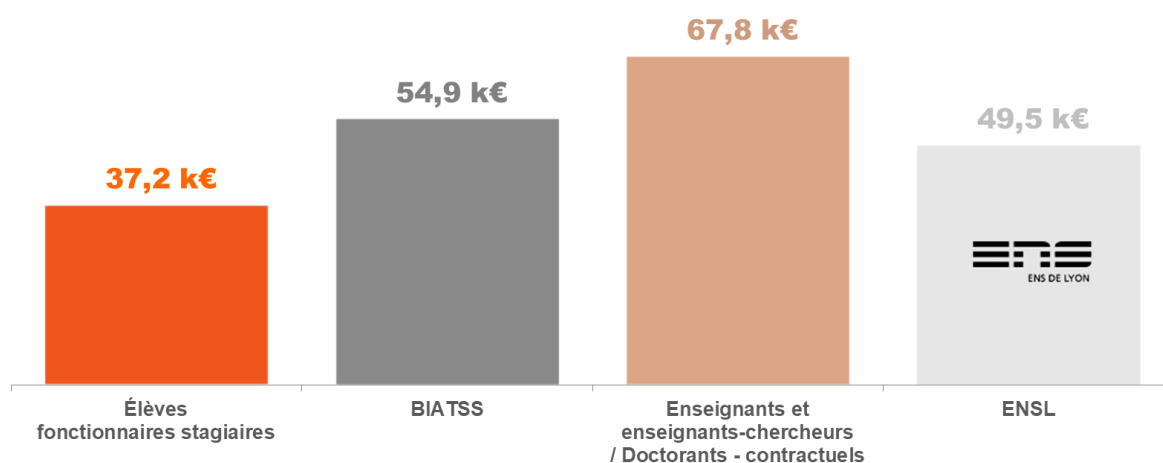


Figure 12 - Coût total employeur prévisionnel moyen selon la population sur masse salariale État

Le **coût total employeur moyen** de l'École est estimé à **49 503 €**, soit plus de **358 €** supplémentaires par rapport au BI 2018.

Évolution des CTE moyens prévisionnels inscrits au BI depuis 2017

CTE annuel moyen prévisionnel	BI 2019	BI 2018	BI 2017	%
	49 503 €	49 145 €	48 521 €	2,0%

Comme évoqué précédemment, cette progression des dépenses salariales résulte de la mise œuvre de dispositifs de portée nationale et de la politique RH de l'établissement.

C- Périodicité : évolution mensuelle des dépenses de rémunérations sur support budgétaire État

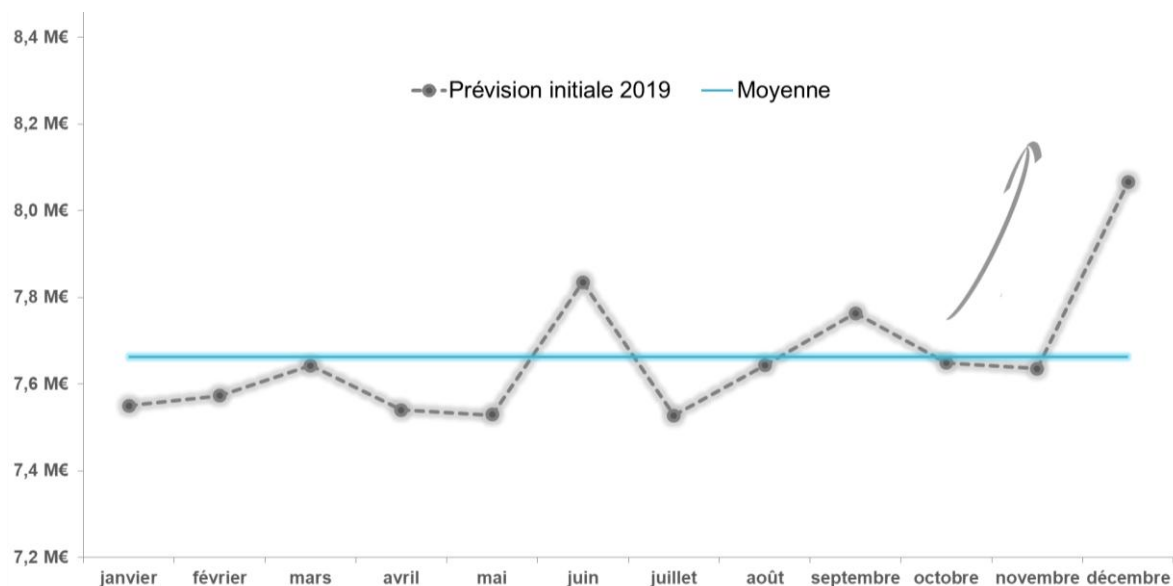


Figure 13 - Evolution mensuelle des dépenses prévisionnelles de masse salariale État consommant le plafond d'emploi

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à **91 457 932 €** pour l'exercice 2019.

Les emplois budgétaires étant liés aux ETPT, ces dépenses salariales consomment le plafond d'emplois.

Une moyenne de masse salariale État de **7,66M€** est prévue.

L'aspect discontinu de ces dépenses mensuelles de personnel se justifie principalement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (primes non mensualisées des enseignants-chercheurs par exemple), et des flux d'entrées et de sorties de personnels.

La spécificité du mois de décembre est à souligner. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées, ainsi que des dépenses dont le mois d'impact est encore inconnu lors de la construction budgétaire.

D- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

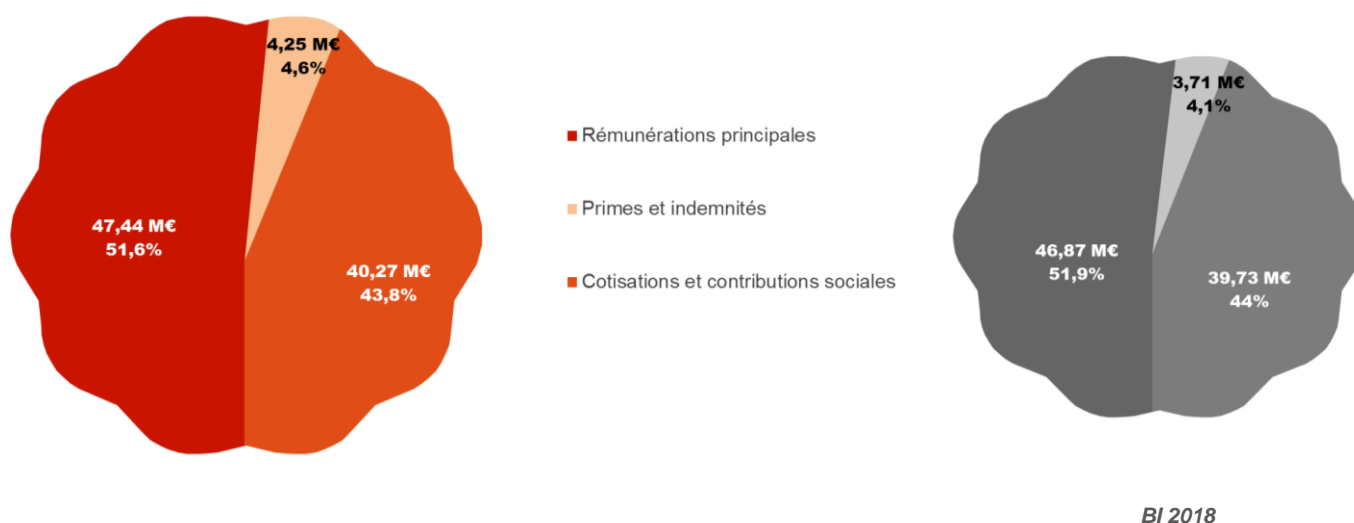


Figure 14 - Répartition des dépenses de personnel sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération

Dans cet acte budgétaire, la répartition des dépenses de personnel sur masse salariale État par catégorie de rémunération est la suivante :

- **51,6%** correspondent aux **rémunérations principales** des personnels titulaires et contractuels, soit **47,44M€**
- **4,6%** correspondent aux différents **régimes indemnitaires (4,25M€)**
- **43,8%** relèvent des cotisations, **contributions et prestations sociales** avec **40,27M€**, dont **29,91M€** de cotisation employeur au CAS Pensions

La répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable par rapport à la ventilation prévue en 2018.

Cet équilibre s'explique par la stagnation des taux des diverses charges patronales, dont le CAS Pensions pour le traitement des titulaires.

A noter toutefois, de légères variations, dont l'augmentation de la part des primes et indemnités de 0,5 points (résultant en partie de la mise en œuvre du RIFSEEP...).

E- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

L'enveloppe globale de masse salariale État inscrite au budget, intègre également **les prévisions de dépenses de personnel ne décomptant pas le plafond d'emplois** (vacations administratives et d'enseignements), **et celles hors paie sans ordonnancement préalable** (hors PSOP), telles que l'action sociale ou la restauration.

Le graphique suivant présente leur répartition selon la typologie de ces dépenses :

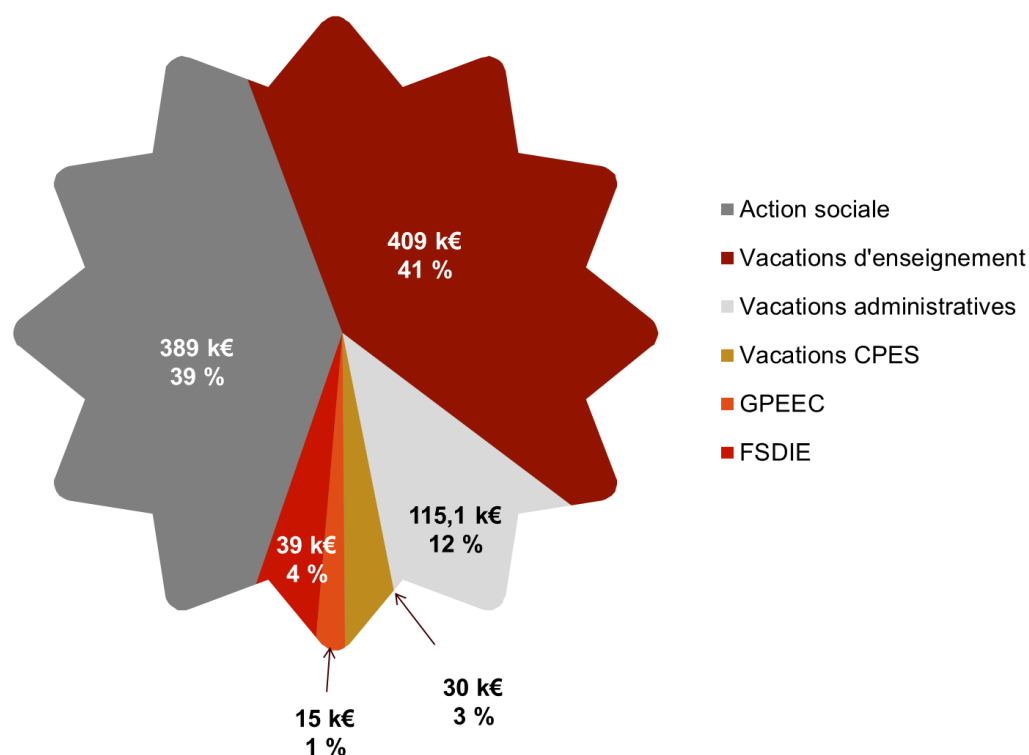


Figure 15 - Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BI 2019 par type de rémunération, en montants et pourcentages

Autres dépenses MSE (en €)	BI 2019	BI 2018	Écart
Vacations d'enseignement	409 500	394 000	15 500
Action sociale	389 900	473 543	- 83 643
Vacations administratives	115 826	93 490	22 336
FSDIE	39 000	39 000	-
Vacations CPES	30 000	18 500	11 500
GPEEC	15 000	15 000	-
ENSL	999 226	1 033 533	- 34 307

Ces **autres crédits** de personnel comprennent :

- ➔ Les prévisions de dépenses concernant **les vacances d'enseignement** en légères hausses : **+ 15k€**
- ➔ Des mouvements de crédits sont attendus pour les dépenses d'**action sociale** : **-84k€**, et concernent principalement des charges à déduire sur le poste de restauration
- ➔ La prévision concernant les **vacations administratives et techniques** est révisée de plus de **22k€**, pour un atterrissage attendu à **115k€**. Cette hausse s'explique par l'ajustement des besoins des services : Études et scolarité (+ 20k€ ; chaîne de rentrée), ENS Medias et le SPST
- ➔ Les dépenses prévisionnelles du **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**
- ➔ Les vacances liées à la **CPES** pour **30k€**
- ➔ La masse salariale consacrée à la **Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)** : **15k€** (exemples : jury de concours ITRF, formateurs...)

F- Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État de l'établissement est fixé à **1 976 ETPT** (cf. annexe "Tableau des emplois").

Le plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée (ETPT)

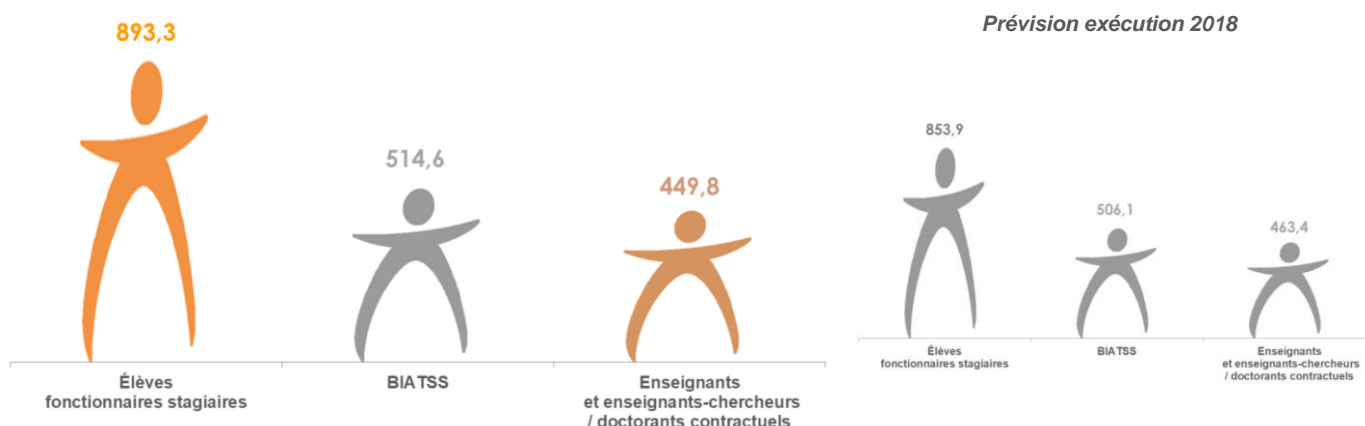


Figure 15 - Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2019

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à **1 857,6 ETPT**. Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice à venir.

La prévision augmente de **34,2 ETPT** par rapport à la **prévision d'exécution 2018** en raison de :

- Un nombre d'élèves fonctionnaires stagiaires plus important
- L'intégration des personnels de l'UMS Persée
- A l'inverse, un nombre de contractuels doctorants moins élevé en 2018

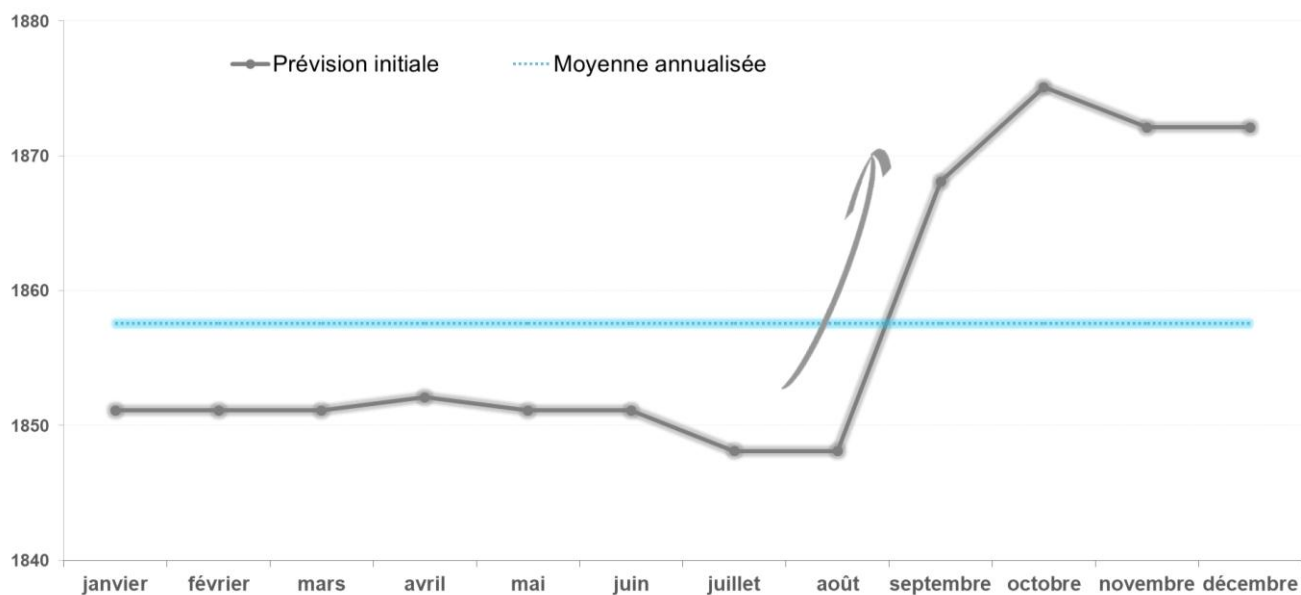


Figure 16 - Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des ETPT 2019 sur supports budgétaires État

Un accroissement significatif des ETPT est observé en septembre et octobre. Ces augmentations coïncident avec le calendrier des campagnes d'emplois, le solde prévisionnel d'entrées/sorties des élèves fonctionnaires stagiaires à la rentrée universitaire 2018 ainsi que les arrivées des nouveaux doctorants.

4.2.4.3 Masse salariale sur ressources propres

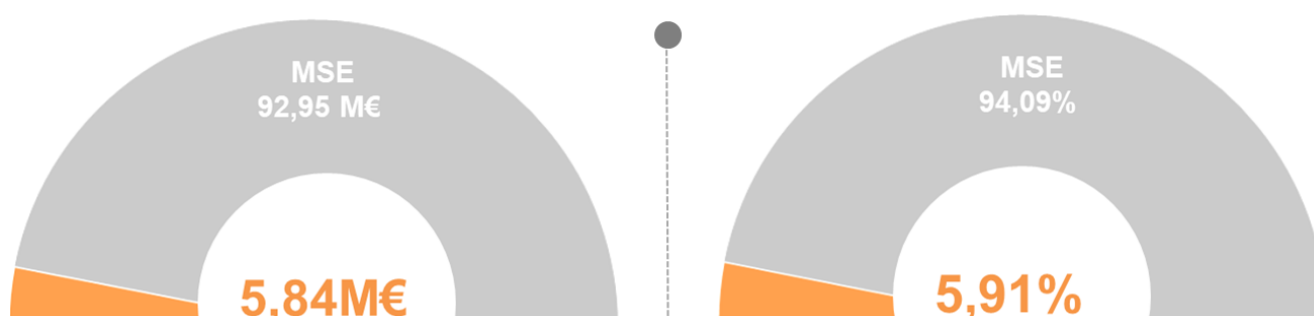


Figure 17 - Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BI 2019

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à **5 840 699 €**, soit 5,9% de l'ensemble des dépenses de masse salariale prévues pour ce budget initial 2019.

MS Ressources Propres	BI 2019	BI 2018	Écarts	%
	5 840 699 €	5 301 181 €	539 518 €	10,2%

Ces charges augmentent de **539k€ (+10%)**, en raison de recrutements sur de nouveaux contrats pour les personnels Biatss et Enseignants/chercheurs, respectivement de : **+ 356 k€** et **+ 507 k€**.

Dans le même temps, les dépenses de rémunérations prévues pour les vacances enseignantes diminuent de **324 k€**.

ETPT	BI 2019	BI 2018	Écart	%
Personnels BIATSS	1 582 230	1 225 707	356 523	29,1%
Enseignants et enseignants-chercheurs	3 603 807	3 096 509	507 298	16,4%
Vacations	654 662	978 965	- 324 303	-33,1%
ENSL	5 186 038 €	4 322 216 €	863 821 €	20,0%

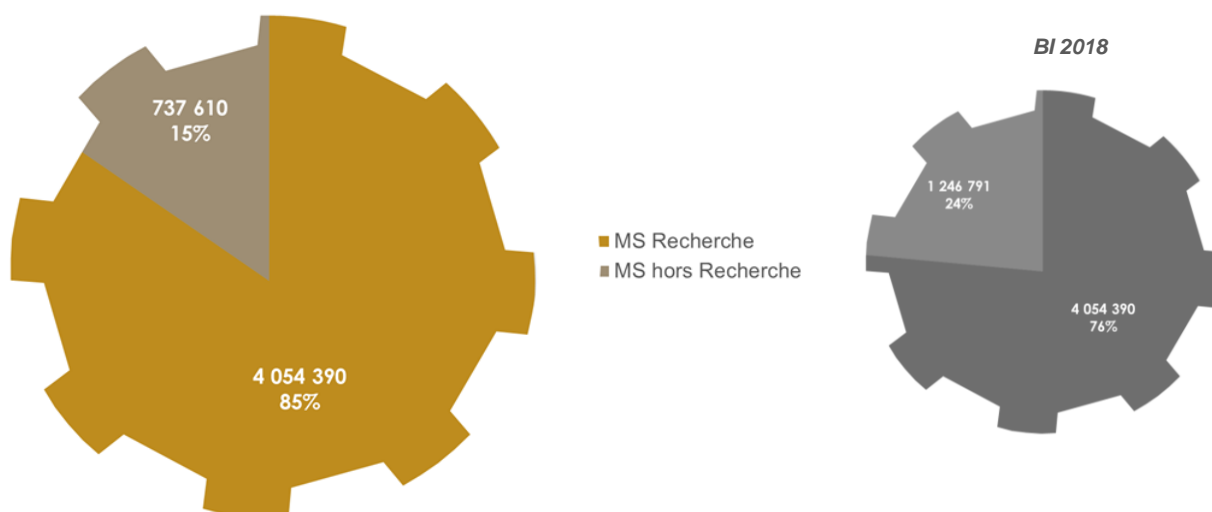


Figure 18 - Répartition globale des crédits de masse salariale sur ressources propres par destination de la dépense au BI 2019

Les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

➔ Masse salariale :

La part de la masse salariale dédiée à la recherche est en hausse (+ 1M€) et représente **85%** des crédits de ressources propres, contre 76% au BI 2018.

Dans le même temps, **les crédits "hors recherche"** diminuent de **509k€**. Cette baisse résulte de dépenses salariales moins importantes sur le poste des vacances (- 324k€).

➔ Emplois :

ETPT	BI 2019	BI 2018	Écart	%
Personnels BIATSS	42,7	34,3	8,4	24,5%
Enseignants et enseignants-chercheurs	86,0	76,6	9,4	12,3%
ENSL	128,7	110,9	17,8	16,0%

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres est estimé à **128,7 ETPT** en 2018 (+ 16% par rapport au BI 2018).

4.2.4.4 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du CA

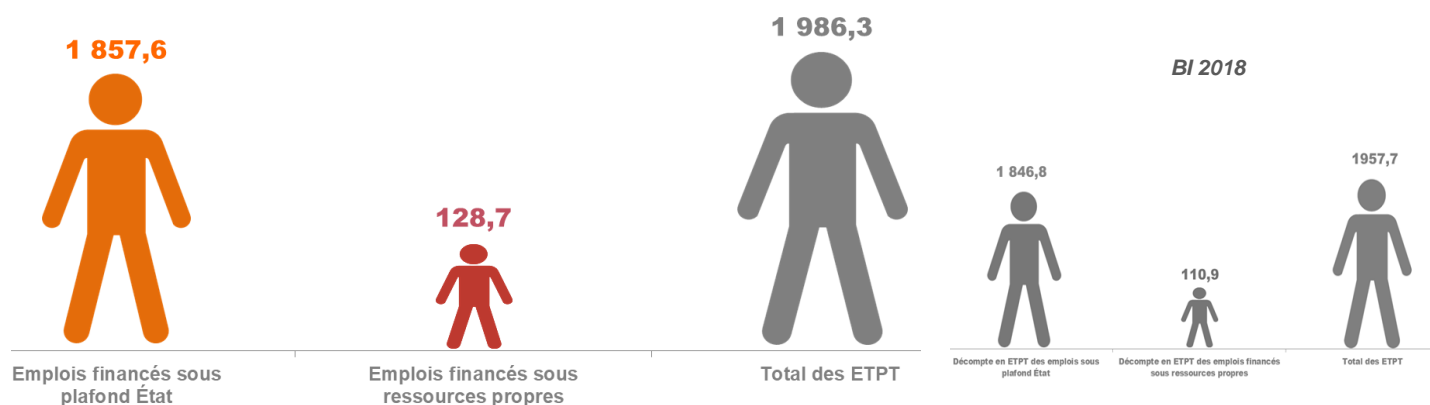



Figure 19 - Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2019 (en ETPT)

Les emplois État (1 857,6 ETPT) et les emplois sur ressources propres (128,7 ETPT) s'additionnent et forment le plafond d'emplois de l'établissement (1 986,3 ETPT).

Pour rappel, un plafond global de 1 957,7 ETPT était prévu au budget initial 2018 (+ 28,6).

ETPT / Support budgétaire	BI 2019	BI 2018		%
Élèves fonctionnaires stagiaires	893,3	861,4	31,8	3,7%
Enseignants / Chercheurs - Docs contractuels	449,8	468,0	- 18,2	-3,9%
BIATSS	514,6	517,5	- 2,9	-0,6%
Support budgétaire État	1 857,6	1 846,8	10,8	0,6%
BIATSS	42,7	34,3	8,4	24,5%
Enseignants / Chercheurs - Docs contractuels	86,0	76,6	9,4	12,3%
Support budgétaire Ressources Propres	128,7	110,9	17,8	16,0%
Total	1 986,3	1 957,7	28,6	1,5%

- ▶ **Le plafond État** augmente de **10,8 ETPT**. Cette hausse s'explique par un nombre plus important d'élèves fonctionnaires stagiaires.
- ▶ **Sur le plafond ressources propres**, les ETPT sont également revus à la hausse (+17,8 ETPT)

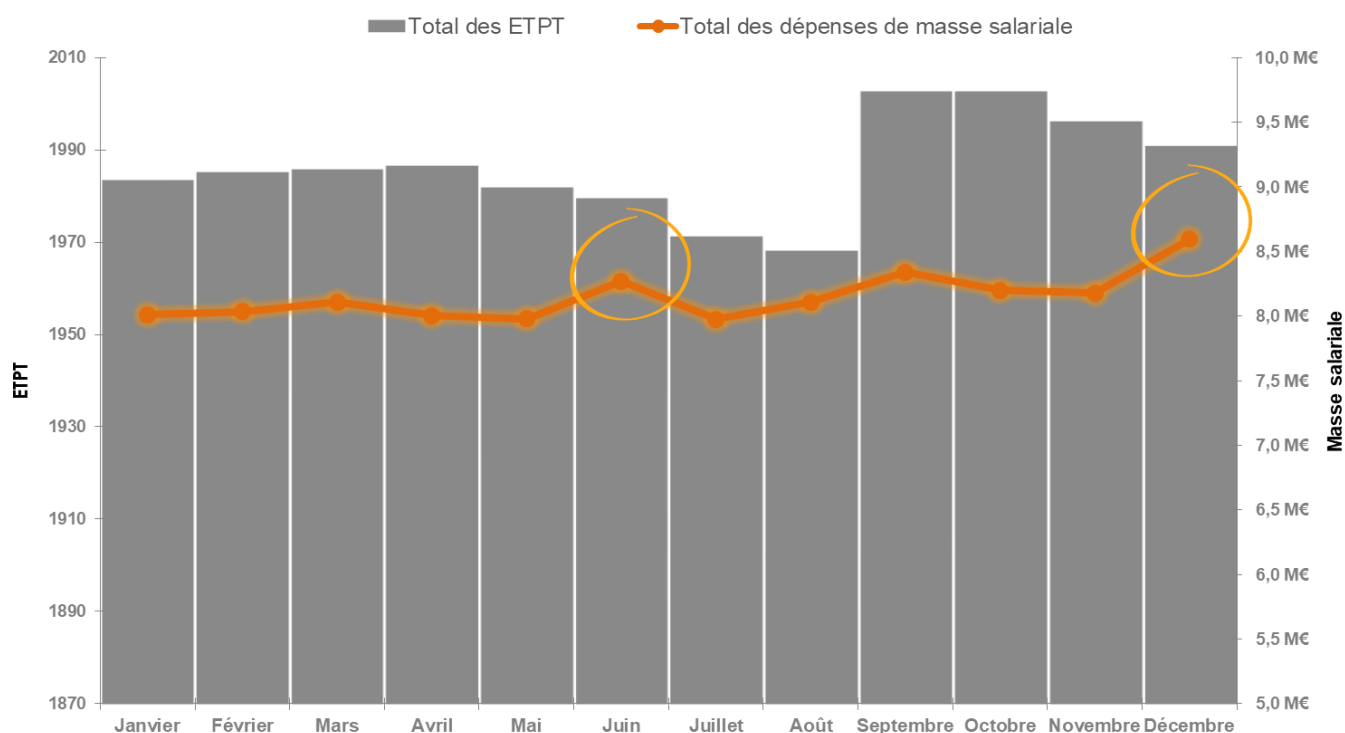


Figure 20 : Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale au BI 2019

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2018 s'élève à **98 797 358 €** pour **1 986,3 ETPT**, dont :

Support budgétaire	MS	ETPT
État	92 956 658 €	1 857,6
Ressources propres	5 840 700 €	128,7
ENSL	98 797 358 €	1 986,3

La dépense mensuelle moyenne de masse salariale globale sur l'exercice 2018 est estimée à **8,14M€**.

5. Annexes réglementaires

5.1 Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET INITIAL 2019						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L7129		NOMBRE D'EMPLOIS	
	PERMANENTS	TITULAIRES	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS -CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES		228,1		228,1
	NON PERMANENTS	ODI			1,0	1,0
		ODD		221,7	85,0	306,7
SOUS TOTAL EC				449,8	86,0	535,8
ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES						
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES		418,3		418,3
	NON PERMANENTS	ODI		14,8		14,8
		ODD		81,5	42,7	124,1
SOUS TOTAL BIATSS				514,6	42,7	557,2
TOTAL				1 857,6	128,7	1 986,3
PLAFOND DES EMPLOIS FIXES PAR L'ÉTAT				1 976,0		
AUTRES EMPLOIS					128,7	
PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION						1986,3

5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

5.2.1 Tableau des autorisations budgétaires établissement

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses				Recettes	
	BR 2018		BI 2019		BR 2018	BI 2019
	AE	CP	AE	CP		
TOTAL	139 015 133 €	134 778 191 €	145 206 774 €	136 684 750 €	122 564 404 €	123 525 324 €
Personnel	97 060 751 €	97 060 751 €	98 797 357 €	98 797 357 €	112 372 475 €	115 120 575 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	29 159 429 €	29 159 429 €	29 911 955 €	29 911 955 €	63 120 €	7 000 €
<i>Intra-annuel</i>	93 629 705 €	93 629 705 €	94 681 183 €	94 681 183 €		Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	3 431 046 €	3 431 046 €	4 116 174 €	4 116 174 €	1 940 806 €	1 737 425 €
Fonctionnement	36 062 638 €	31 019 609 €	31 281 975 €	30 008 142 €	8 188 003 €	6 660 324 €
<i>Intra-annuel</i>	20 376 720 €	21 292 199 €	17 012 065 €	17 134 115 €		
<i>Pluri-annuel</i>	15 685 918 €	9 727 410 €	14 269 910 €	12 874 027 €		
<i>dont reversements CDSN</i>	11 879 683 €	5 408 943 €	10 603 354 €	8 265 689 €		
Intervention						
Investissement	5 891 744 €	6 697 831 €	15 127 442 €	7 879 251 €		
<i>Intra-annuel</i>	4 418 533 €	4 686 133 €	4 260 060 €	4 490 060 €		
<i>Pluri-annuel</i>	1 473 211 €	2 011 698 €	10 867 382 €	3 389 191 €		
TOTAL DES DEPENSES	139 015 133 €	134 778 191 €	145 206 774 €	136 684 750 €	134 914 416 €	129 882 369 €
Solde budgétaire (excédent)		136 225 €				-6 802 381 €
						Solde budgétaire (déficit)

5.2.2 Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépenses				Recettes			
	BR 2018		BI 2019				
	AE	CP	AE	CP			
TOTAL	137 868 988 €	133 632 046 €	144 095 451 €	135 557 595 €	121 437 589 €	122 436 406 €	Recettes globalisées
Personnel	97 024 451 €	97 024 451 €	98 728 449 €	98 728 449 €	114 345 160 €	114 138 105 €	Subvention pour charges de service public
dont contributions employeur au CAS Pension	29 159 429 €	29 159 429 €	29 911 955 €	29 911 955 €	63 120 €	7 000 €	Autres financements de l'Etat
Infra-annuel	93 593 405 €	93 593 405 €	94 649 235 €	94 649 235 €			Fiscalité affectée
Pluri-annuel	3 431 046 €	3 431 046 €	4 079 214 €	4 079 214 €	1 850 606 €	1 639 477 €	Autres financements publics
					8 178 703 €	6 651 824 €	Ressources propres
Fonctionnement	34 998 193 €	29 955 164 €	30 249 560 €	28 959 895 €			
Infra-annuel	19 320 275 €	20 235 754 €	15 980 149 €	16 102 199 €			
Pluri-annuel	15 677 918 €	9 719 410 €	14 269 411 €	12 857 696 €	12 350 012 €	6 338 645 €	Ressources fléchées
dont reversements CDSM	11 879 693 €	5 405 943 €	10 603 354 €	8 265 689 €	470 065 €	469 868 €	Financements de l'Etat fléchés
Intervention					10 869 133 €	4 779 931 €	Autres financements publics fléchés
Investissement	5 846 344 €	6 652 431 €	15 117 442 €	7 869 251 €			
Infra-annuel	4 383 533 €	4 651 133 €	4 250 060 €	4 480 060 €	1 010 814 €	1 088 846 €	Autres recettes fléchées
Pluri-annuel	1 462 811 €	2 001 298 €	10 867 382 €	3 389 191 €			
TOTAL DES DEPENSES	137 868 988 €	133 632 046 €	144 095 451 €	135 557 595 €	133 787 601 €	128 775 051 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		155 555 €				-6 782 544 €	Solde budgétaire (déficit)

5.2.3 Tableau des autorisations budgétaires BDL

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépenses	BR 2018				BI 2019	
	BR 2018		BR 2018		AE	CP
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
TOTAL	1 146 145 €	1 146 145 €	1 111 323 €	1 111 323 €	1 127 155 €	
Personnel	36 300 €	36 300 €	68 908 €	68 908 €	68 908 €	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
<i>Infra-annuel</i>	36 300 €	36 300 €	31 948 €	31 948 €	31 948 €	
<i>Pluri-annuel</i>			36 960 €	36 960 €	36 960 €	
Fonctionnement	1 064 445 €	1 064 445 €	1 032 415 €	1 032 415 €	1 048 247 €	
<i>Infra-annuel</i>	1 056 445 €	1 056 445 €	1 031 916 €	1 031 916 €	1 031 916 €	
<i>Pluri-annuel</i>	8 000 €	8 000 €	499 €	499 €	16 331 €	
Investissement	45 400 €	45 400 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	
<i>Infra-annuel</i>	35 000 €	35 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	
<i>Pluri-annuel</i>	10 400 €	10 400 €				
TOTAL DES DEPENSES	1 146 145 €	1 146 145 €	1 111 323 €	1 111 323 €	1 127 155 €	
Solde budgétaire (excédent)						

Recettes		
BR 2018	BI 2019	
1 126 815 €	1 088 918 €	Recettes globalisées
1 027 315 €	982 470 €	Subvention pour charges de service public
		Autres financements de l'Etat
		Fiscalité affectée
90 200 €	97 948 €	Autres financements publics
9 300 €	8 500 €	Ressources propres
0 €	18 400 €	Ressources fléchées
		Financements de l'Etat fléchés
	18 400 €	Autres financements publics fléchés
		Autres recettes fléchées
1 126 815 €	1 107 318 €	TOTAL DES RECETTES
-19 330 €	-19 837 €	Solde budgétaire (déficit)

5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

5.3.1 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination établissement (ENS de Lyon + BDL)

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	22 083 535 €	22 083 535 €	9 541 780 €	11 879 445 €	91 800 €	34 054 780 €	31 717 115 €	
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 021 512 €	1 021 512 €	383 709 €	383 709 €	0 €	1 405 221 €	1 405 221 €	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 306 511 €	15 306 511 €	892 382 €	892 382 €	91 800 €	16 290 693 €	16 290 693 €	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 755 512 €	5 755 512 €	8 265 689 €	10 603 354 €	0 €	16 358 866 €	14 021 201 €	
D105 - Bibliothèques et documentation	4 834 109 €	4 834 109 €	1 048 247 €	1 032 415 €	10 000 €	5 876 524 €	5 892 356 €	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 980 468 €	2 980 468 €	1 804 206 €	1 803 176 €	119 000 €	4 902 644 €	5 133 674 €	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 043 624 €	2 043 624 €	314 612 €	310 910 €	0 €	2 354 534 €	2 358 236 €	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 786 598 €	3 786 598 €	1 169 134 €	1 169 123 €	1 207 743 €	6 163 464 €	6 235 284 €	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 315 927 €	1 315 927 €	525 736 €	524 698 €	127 820 €	1 968 445 €	1 969 483 €	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	6 839 161 €	6 839 161 €	1 363 556 €	1 362 837 €	20 100 €	8 222 098 €	8 222 817 €	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 048 838 €	4 048 838 €	2 786 703 €	2 771 733 €	1 802 763 €	8 623 334 €	8 638 304 €	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 275 545 €	2 275 545 €	52 272 €	52 272 €	107 200 €	2 435 017 €	2 435 017 €	
D114 - Immobilier	1 459 811 €	1 459 811 €	3 828 800 €	2 923 800 €	3 672 916 €	15 606 527 €	8 961 527 €	
D115 - Pilotage et support	46 049 635 €	46 049 635 €	6 864 350 €	6 742 820 €	389 100 €	53 181 555 €	53 303 085 €	
Étudiants	1 080 106 €	1 080 106 €	708 746 €	708 746 €	29 000 €	1 817 852 €	1 817 852 €	
D201 - Aides directes aux étudiants	43 600 €	43 600 €	574 868 €	574 868 €	0 €	618 468 €	618 468 €	
D202 - Aides indirectes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 036 506 €	1 036 506 €	133 878 €	133 878 €	29 000 €	1 199 384 €	1 199 384 €	
Total	98 797 357 €	98 797 357 €	30 008 142 €	31 281 975 €	15 127 442 €	145 206 774 €	136 664 750 €	
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
							-6 802 381 €	

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées				Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
Subvention pour charges de service public	115 120 575 €	0 €				105 000 €				115 225 575 €	
Droits d'inscription					520 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	520 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					135 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	135 000 €	
Taxe d'apprentissage					60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					801 641 €	0 €	0 €	57 236 €	0 €	858 877 €	
Valorisation					164 355 €	0 €	0 €	0 €	0 €	164 355 €	
ANR investissements d'avenir				0 €		0 €	524 658 €	0 €	0 €	524 658 €	
ANR hors investissements d'avenir				398 526 €		0 €	1 617 470 €	0 €	0 €	2 015 996 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				0 €		0 €	399 939 €	0 €	0 €	399 939 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	1 397 598 €	0 €	0 €	1 397 598 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		7 000 €		1 327 999 €	0 €	364 868 €	858 666 €	0 €	0 €	2 558 533 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 017 113 €	0 €	1 017 113 €	
Autres recettes				10 900 €	4 979 328 €	0 €	0 €	14 497 €	0 €	5 004 725 €	
Total	115 120 575 €	7 000 €	0 €	1 737 425 €	6 660 324 €	469 868 €	4 798 331 €	1 088 846 €	129 882 369 €		

5.3.2 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	22 083 635 €	22 083 635 €	11 879 445 €	9 541 780 €	91 800 €	91 800 €	34 054 780 €	31 717 115 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 021 512 €	1 021 512 €	383 709 €	383 709 €			1 405 221 €	1 405 221 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 306 511 €	15 306 511 €	892 382 €	892 382 €	91 800 €	91 800 €	16 290 693 €	16 290 693 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 755 512 €	5 755 512 €	10 603 354 €	8 265 689 €			16 358 866 €	14 021 201 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 765 201 €	4 765 201 €					4 765 201 €	4 765 201 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 980 468 €	2 980 468 €	1 803 176 €	1 804 206 €	119 000 €	349 000 €	4 902 644 €	5 133 674 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 043 624 €	2 043 624 €	310 910 €	314 612 €			2 354 534 €	2 358 236 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 786 598 €	3 786 598 €	1 169 123 €	1 169 134 €	1 207 743 €	1 279 552 €	6 163 464 €	6 235 284 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 315 927 €	1 315 927 €	524 698 €	525 736 €	127 820 €	127 820 €	1 968 445 €	1 969 483 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	6 839 161 €	6 839 161 €	1 362 837 €	1 363 558 €	20 100 €	20 100 €	8 222 098 €	8 222 817 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 048 838 €	4 048 838 €	2 771 733 €	2 786 703 €	1 802 763 €	1 802 763 €	8 623 334 €	8 638 304 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 275 545 €	2 275 545 €	52 272 €	52 272 €	107 200 €	107 200 €	2 435 017 €	2 435 017 €
D114 - Immobilier	1 459 811 €	1 459 811 €	2 923 800 €	3 828 800 €	11 222 916 €	3 672 916 €	15 606 527 €	8 961 527 €
D115 - Ploiage et support	46 049 635 €	46 049 635 €	6 742 820 €	6 864 350 €	389 100 €	389 100 €	53 181 555 €	53 303 085 €
Étudiants	1 080 106 €	1 080 106 €	708 746 €	708 746 €	29 000 €	29 000 €	1 817 852 €	1 817 852 €
D201 - Aides directes aux étudiants	43 600 €	43 600 €	574 868 €	574 868 €			618 468 €	618 468 €
D202 - Aides indirectes							0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 036 506 €	1 036 506 €	133 878 €	133 878 €	29 000 €	29 000 €	1 199 384 €	1 199 384 €
Total	98 728 449 €	98 728 449 €	30 249 560 €	28 959 895 €	15 117 442 €	7 869 251 €	144 095 451 €	135 557 695 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-6 782 544 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées				Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
Subvention pour charges de service public	114 138 105 €					105 000 €				114 243 105 €	
Droits d'inscription					520 000 €					520 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					135 000 €					135 000 €	
Taxe d'apprentissage					60 000 €					60 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					801 641 €			57 236 €		858 877 €	
Valorisation					164 355 €					164 355 €	
ANR investissements d'avenir								524 658 €		524 658 €	
ANR hors investissements d'avenir				396 526 €				1 617 470 €		2 015 996 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région								381 539 €		381 539 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								1 397 598 €		1 397 598 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		7 000 €		1 230 051 €		364 868 €		858 666 €		2 460 585 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs								1 017 113 €		1 017 113 €	
Autres recettes				10 900 €				14 497 €		4 996 225 €	
Total	114 138 105 €	7 000 €	0 €	1 639 477 €	6 651 824 €	469 868 €	4 779 931 €	1 088 846 €		128 775 051 €	

5.3.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	68 908 €		1 032 415 €	1 048 247 €	10 000 €	10 000 €	1 111 323 €	1 127 155 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
Total	68 908 €	0 €	1 032 415 €	1 048 247 €	10 000 €	10 000 €	1 111 323 €	1 127 155 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-19 837 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	982 470 €								982 470 €	
Droits d'inscription									0 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE									0 €	
Taxe d'apprentissage									0 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0 €	
Valorisation									0 €	
ANR investissements d'avenir									0 €	
ANR hors investissements d'avenir									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							18 400 €		18 400 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				97 948 €					97 948 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0 €	
Autres recettes							8 500 €		8 500 €	
Total	982 470 €	0 €	0 €	97 948 €	8 500 €	0 €	18 400 €	0 €	1 107 318 €	

5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier

5.4.1 Tableau d'équilibre financier établissement

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)		BR 2018	BI 2019	Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *			6 802 381 €	BR 2018	BI 2019
dont solde budgétaire budget principal				136 225 €	
dont solde budgétaire budget du SAIC					Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire FU					dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire BA/					dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire SIE					dont solde budgétaire FU
					dont solde budgétaire BA/
Remboursements d'emprunts					dont solde budgétaire SIE (BDL)
					Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	6 040 031 €	6 040 031 €	4 265 564 €	5 874 415 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)					Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	6 040 031 €	6 040 031 €	11 067 945 €	6 010 640 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie			0 €	-29 391 €	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée	3 488 801 €				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)				-3 518 192 €	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
TOTAL DES BESOINS	6 040 031 €	6 040 031 €	11 067 945 €	6 040 031 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.4.3 Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
	BR 2018	BI 2019	BR 2018	BI 2019
Solde budgétaire (déficit)	19 330 €	19 837 €		
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>				
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>				
<i>dont solde budgétaire FU</i>				
<i>dont solde budgétaire BAI</i>				
<i>dont solde budgétaire SIE</i>				
Remboursements d'emprunts				
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	125 000 €	125 000 €	127 000 €	127 000 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)				
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	144 330 €	144 837 €	127 000 €	127 000 €
Variation de trésorerie			-17 330 €	-17 837 €
<i>dont Abandement de la trésorerie fléchée</i>			<i>-18 400 €</i>	<i>-34 891 €</i>
<i>dont Abandement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	<i>1 070 €</i>	<i>17 054 €</i>		
TOTAL DES BESOINS	144 330 €	144 837 €	144 330 €	144 837 €
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				
TOTAL DES FINANCEMENTS			144 837 €	144 837 €

5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

5.5.1 Tableau des opérations pour compte de tiers établissement

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers agréé (ENS de Lyon et BDL)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	3 200 000 €	2 700 000 €
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautonnement	195 000 €	195 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel	556 000 €	558 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	264 164 €	118 108 €
TOTAL			4 265 564 €	3 621 508 €

5.5.2 Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	3 075 000 €	2 573 000 €
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautonnement	195 000 €	195 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel	556 000 €	558 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	264 164 €	118 108 €
TOTAL			4 140 564 €	3 494 508 €

5.5.3 Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	125 000 €	127 000 €
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautonnement		
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements		
TOTAL			125 000 €	127 000 €

5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

5.6.1 Tableau de situation patrimoniale établissement

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale établissement (ENS de Lyon-BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

	BR 2018	BI 2019	BR 2018	BI 2019	BR 2018	BI 2019
CHARGES						
Personnel	95 908 637 €	97 596 823 €	Subventions de l'Etat	113 501 597 €	113 501 597 €	113 501 597 €
<i>dont charges de pensions civiles *</i>	29 159 429 €	29 911 955 €	Fiscalité affectée	0 €	0 €	0 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	37 716 587 €	38 055 625 €	Autres subventions	7 106 750 €	7 682 701 €	7 682 701 €
			Autres produits	13 571 894 €	12 567 972 €	12 567 972 €
TOTAL DES CHARGES (1)	133 625 224 €	135 652 448 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	134 180 241 €	135 934 772 €	135 934 772 €
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	555 017 €	282 324 €	<i>Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)</i>	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	134 180 241 €	135 934 772 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	134 180 241 €	135 934 772 €	135 934 772 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'auto-financement (CAF)

	BR 2018	BI 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3)	555 017 €	282 324 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 333 855 €	6 851 495 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 897 613 €	3 866 985 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	0 €	0 €
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0 €	0 €
= CAF *	3 991 259 €	3 266 834 €

* capacité d'auto-financement ou insuffisance d'auto-financement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2018	BI 2019	BR 2018	BI 2019
EMPLOIS			RESSOURCES	
Insuffisance d'auto-financement*	0 €	0 €	Capacité d'auto-financement	3 991 259 €
Investissements	6 842 831 €	8 074 251 €	Financement de l'actif par l'Etat	4 500 €
Remboursement des dettes financières	0 €	0 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 529 054 €
			Autres ressources	321 648 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 842 831 €	8 074 251 €	Augmentation des dettes financières	0 €
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 846 461 €
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	996 370 €
				2 235 545 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2018	BI 2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : PRELEVEMENT (8)	-996 370 €	-2 235 545 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-966 979 €	5 210 892 €
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT ou APPORT	-29 391 €	-7 446 437 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	15 696 135 €	13 460 590 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 384 007 €	-5 173 115 €
Niveau de la TRESORERIE	26 080 142 €	18 633 705 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

5.6.2 Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2018	BI 2019	PRODUITS	BR 2018	BI 2019
Personnel	95 872 337 €	97 527 915 €	Subventions de l'Etat	112 474 282 €	114 721 629 €
dont charges de pensions civiles*	29 159 429 €	29 911 965 €	Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	36 609 022 €	36 970 852 €	Autres subventions	7 006 950 €	7 511 462 €
			Autres produits	13 555 144 €	12 548 000 €
TOTAL DES CHARGES (1)	132 481 359 €	134 498 767 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	133 036 376 €	134 781 091 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	555 017 €	282 324 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	133 036 376 €	134 781 091 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	133 036 376 €	134 781 091 €

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2018	BI 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice	555 017 €	282 324 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 290 735 €	6 814 969 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 890 163 €	3 855 513 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice		
= CAF *	3 955 589 €	3 241 780 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2018	BI 2019	RESSOURCES	BR 2018	BI 2019
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	3 955 589 €	3 241 780 €
Investissements	6 797 431 €	8 064 251 €	Financement de l'actif par l'Etat	4 500 €	4 500 €
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 518 854 €	2 240 975 €
Remboursement des dettes financières			Autres ressources	321 648 €	326 397 €
			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 797 431 €	8 064 251 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 800 391 €	5 813 652 €
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	997 040 €	2 250 599 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BR 2018	BI 2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : PRELEVEMENT (8)	-997 040 €	-2 250 599 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-984 979 €	5 178 001 €
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT ou APPORT	-12 061 €	-7 428 600 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	15 464 772 €	13 214 173 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 387 804 €	-5 189 803 €
Niveau de la TRESORERIE	25 832 576 €	18 403 976 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

5.6.3 Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2018	BI 2019	BR 2018	BI 2019	PRODUITS	BR 2018	BI 2019
Personnel	36 300 €	68 908 €	1 027 315 €	982 470 €	Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles *</i>					Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 107 565 €	1 084 773 €	99 800 €	151 239 €	Autres subventions		
			16 750 €	19 972 €	Autres produits		
TOTAL DES CHARGES (1)	1 143 865 €	1 153 681 €	1 143 865 €	1 153 681 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 143 865 €	1 153 681 €
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	<i>Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)</i>	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 143 865 €	1 153 681 €	1 143 865 €	1 153 681 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	1 143 865 €	1 153 681 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2018	BI 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	43 120 €	36 526 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 450 €	11 472 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement viree au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAP*	35 670 €	25 054 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2018	BI 2019	BR 2018	BI 2019	RESSOURCES	BR 2018	BI 2019
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	35 670 €	25 054 €
Investissements	45 400 €	10 000 €			Financement de l'actif par l'Etat		
Remboursement des dettes financières			10 400 €		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		
					Autres ressources		
					Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	45 400 €	10 000 €	46 070 €	25 054 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	46 070 €	25 054 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	670 €	15 054 €			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2018	BI 2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT(8)	670 €	15 054 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	18 000 €	32 891 €
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT ou APPORT	-17 330 €	-17 837 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	231 363 €	246 417 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-16 203 €	16 688 €
Niveau de la TRESORERIE	247 566 €	228 729 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EPSCP
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		5 989 976 €	-4 013 658 €	-5 014 138 €	-2 973 315 €
Recettes fléchées (b)	34 719 878 €	6 357 045 €	7 712 527 €	6 803 112 €	3 393 030 €
Financements de l'État fléchés	1 798 879 €	489 886 €	257 400 €	151 116 €	119 374 €
Autres financements publics fléchés	29 856 742 €	4 798 331 €	7 204 490 €	6 575 196 €	3 267 620 €
Recettes propres fléchées	3 064 257 €	1 068 845 €	250 637 €	76 840 €	6 037 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	28 729 902 €	10 370 703 €	12 726 665 €	9 776 427 €	7 313 361 €
Personnel					
AE=CP	11 529 344 €	4 116 174 €	3 241 647 €	1 981 713 €	465 670 €
Fonctionnement et intervention					
AE	6 565 337 €	3 686 565 €	3 473 594 €	2 742 104 €	1 825 514 €
CP	6 457 419 €	3 703 338 €	3 433 389 €	2 773 108 €	1 842 095 €
Investissement					
AE	8 881 746 €	8 029 382 €	4 103 436 €	3 160 753 €	3 146 733 €
CP	8 712 539 €	2 551 191 €	6 051 635 €	5 021 606 €	5 007 006 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	5 989 976 €	-4 013 658 €	-5 014 138 €	-2 973 315 €	-3 920 331 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a)

5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes			
		AE consommées au titre des années antérieures (1)	AE nouvelles ouvertes en années n (2)	AE reportées ou renouvoies en années n (3)	AE reportées ou renouvoies en années n-1 (4)	CP ouvertes au titre des années antérieures (5)	CP consommées au titre des années antérieures (6)	CP reportées ou renouvoies en années n (7)	CP reportées ou renouvoies en années n-1 (8)	CP nouveaux ouverts en années n (9)	Total des CP ouverts pour l'année n (10)	Restes à engager en fin d'année n (AE) (11)	Restes à payer sur AE consommés en fin d'année n (CP) (12)
R1 - SCSP	1 211 250 €	778 804 €	0 €	0 €	0 €	94 045 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R5 - HORS ANR	505 153 €	308 202 €	0 €	0 €	0 €	59 948 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	11 542 116 €	6 815 507 €	0 €	0 €	0 €	2 081 230 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	2 662 461 €	1 159 747 €	0 €	0 €	0 €	670 843 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	24 459 138 €	5 339 720 €	0 €	0 €	0 €	1 550 906 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	4 018 278 €	2 244 477 €	0 €	0 €	0 €	905 435 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	77 488 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	31 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	4 931 595 €	130 014 €	0 €	0 €	0 €	85 020 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	19 834 805 €	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de recherche	67 733 901 €	31 679 111 €	19 830 390 €	0 €	0 €	10 652 354 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R1 - SCSP	1 211 250 €	778 804 €	0 €	0 €	0 €	94 045 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R5 - HORS ANR	505 153 €	308 202 €	0 €	0 €	0 €	59 948 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	11 542 116 €	6 815 507 €	0 €	0 €	0 €	2 081 230 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	2 662 461 €	1 159 747 €	0 €	0 €	0 €	670 843 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	24 459 138 €	5 339 720 €	0 €	0 €	0 €	1 550 906 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	4 018 278 €	2 244 477 €	0 €	0 €	0 €	905 435 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	77 488 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	31 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	4 931 595 €	130 014 €	0 €	0 €	0 €	85 020 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	19 834 805 €	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de recherche	67 733 901 €	31 679 111 €	19 830 390 €	0 €	0 €	10 652 354 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	1 245 982 €	1 016 909 €	0 €	0 €	0 €	145 272 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	432 295 €	238 794 €	0 €	0 €	0 €	133 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	24 459 138 €	5 339 720 €	0 €	0 €	0 €	1 550 906 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	4 018 278 €	2 244 477 €	0 €	0 €	0 €	905 435 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	77 488 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	31 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	4 931 595 €	130 014 €	0 €	0 €	0 €	85 020 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	19 834 805 €	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de partenariat	39 317 133 €	22 031 048 €	22 031 048 €	0 €	0 €	11 127 924 €	11 127 924 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	6 482 207 €	5 482 324 €	5 482 324 €	0 €	0 €	215 783 €	215 783 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	8 000 000 €	1 359 840 €	1 359 840 €	0 €	0 €	9 177 133 €	9 177 133 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	11 609 121 €	1 859 840 €	1 859 840 €	0 €	0 €	1 326 358 €	1 326 358 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	26 089 122 €	6 823 464 €	6 823 464 €	0 €	0 €	9 382 916 €	9 382 916 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	25 780 920 €	25 780 920 €	25 780 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	25 780 920 €	25 780 920 €	25 780 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	25 780 920 €	25 780 920 €	25 780 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de partenariat public/privé	148 920 676 €	74 570 237 €	74 570 237 €	0 €	0 €	29 253 465 €	29 253 465 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	148 920 676 €	74 570 237 €	74 570 237 €	0 €	0 €	29 253 465 €	29 253 465 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie (14)	Financements extérieurs		Restes à annuler (18)
			Encasements au titre des années antérieures (15)	Encasements pour l'année n (17)	
R1 - SCSP	1 211 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R5 - HORS ANR	505 153 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	11 542 116 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	2 662 461 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	24 459 138 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	4 018 278 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	77 488 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	4 931 595 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de recherche	67 733 901 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R1 - SCSP	1 211 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R5 - HORS ANR	505 153 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	11 542 116 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	2 662 461 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	24 459 138 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	4 018 278 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	77 488 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	4 931 595 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de recherche	67 733 901 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	1 245 982 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	432 295 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	24 459 138 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	4 018 278 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	77 488 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	4 931 595 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	19 834 805 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de partenariat	39 317 133 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	6 482 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R8 - ANR hors Avenir	8 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	11 609 121 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R10 - SUBV UE	26 089 122 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUBV AUTRES	25 780 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R12 - FOND	25 780 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	25 780 920 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de partenariat public/privé	148 920 676 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	148 920 676 €	0 €	0 €	0 €	0 €

5.12 Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche

Unités	MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT															
	CMRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements	CMRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements
IAD Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement Personnel	33 970 €				8 440 €	3	7 670 €	29 750 €					3		7
TRIANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206 - L19	Fonctionnement Personnel	67 080 €				34 416 €	25	22 100 €	48 910 €						13	6 785 €
Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5511 - L20	Fonctionnement Personnel	58 930 €				48 240 €	19		74 000 €						55	55 205 €
ICAR Interactions, Corps, Apprentissages et Représentations UMR5191 - L16	Fonctionnement Personnel	17 997 €				68 995 €	20		29 700 €						17	0 €
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600 - L12	Fonctionnement Personnel	43 860 €				26 522 €	21		55 000 €						33	69 563 €
CMW Centre Max WEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement Personnel	11 610 €				61 000 €	18		21 000 €						5	25 000 €
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement Personnel	21 930 €				56 019 €	33		33 620 €						33	49 173 €
CHIAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Méditerranée UMR 5648 - L11	Fonctionnement Personnel	13 760 €				31 356 €	13		26 000 €						13	45 667 €
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824 - L13	Fonctionnement Personnel	11 180 €				47 814 €	20		31 280 €				3 000 €		8	37 183 €
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 5652	Fonctionnement Personnel						1							1		1
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189 - L21	Fonctionnement Personnel	15 050 €				47 881 €			54 500 €							42 269 €
CRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574 - S11	Fonctionnement Personnel	19 780 €				52 000 €	2		35 000 €							
Institut des Sciences Analytiques UMR 5280 - S92	Fonctionnement Personnel	39 560 €				115 000 €			951 600 €							
IGFL Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S62	Fonctionnement Personnel	64 418 €				53 000 €			197 291 €							
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement Personnel	144 580 €				22 500 €			184 600 €							
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S81	Fonctionnement Personnel	94 600 €				11 607 €			85 000 €							
LIP Laboratoire de Informatique du Parallélisme UMR5668 - S71	Fonctionnement Personnel	93 740 €				58 500 €			75 000 €							
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S80	Fonctionnement Personnel	172 432 €				8 000 €			249 000 €							
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement Personnel	105 350 €				144 000 €	10		80 000 €							
BDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5687 - S63	Fonctionnement Personnel	106 640 €				25 500 €			137 204 €							
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement Personnel	57 720 €							60 000 €							
Centre International de Recherche en Infectiologie (CIRI) U1111 - UMR5308 - S61	Fonctionnement Personnel	49 450 €				160 000 €	1		160 000 €							

5.13 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau de synthèse budgétaire et comptable Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI 2019	
		Niveau initial de restes à payer	37 296 547 €	
Stocks initiaux	2	Niveau initial du fonds de roulement	15 696 135 €	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-10 384 007 €	
	4	Niveau initial de la trésorerie	26 080 142 €	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée			
	5	Autorisations d'engagement	145 206 774 €	
	6	Résultat patrimonial	282 324 €	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	3 266 834 €	
	8	Variation du fonds de roulement	-2 235 545 €	
	9	Opérations bilancielles non budgétaires	SENS	
			+ / -	
			+	
			-	
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	0 €	
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	
			+ / -	
			+	
			-	
Flux de l'année	12	Soilde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-6 802 381 €	
	12.a	Recettes budgétaires	129 882 369 €	
	12.b	Crédits de paiement ouverts	136 684 750 €	
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	644 056 €	
Stocks finaux	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-7 446 437 €	
			dont variation de la trésorerie fléchée	-4 013 658 €
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-3 432 779 €	
			5 210 892 €	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	8 522 024 €		
16	Restes à payer	45 818 571 €		
17	Niveau final de restes à payer	13 460 590 €		
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	-5 173 115 €	
			Niveau final du besoin en fonds de roulement	18 633 705 €
	20	Niveau final de la trésorerie	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
			dont niveau final de la trésorerie non fléchée	
20.a				
20.b				
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

5.15 Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP)

Tableau 1 DPGECP - BI 2019 Suivi des emplois des EPSCP et EPA bénéficiant des RCE

Plafond d'emplois Etabli par la DGESIP (en EPT) : 1 976
 Plafond d'emplois votés au BI (en EPT) : 1 986,3
 Plafond d'emplois votés après dernier BR n° 1 (en EPT) : 1 857,6
 dont plafond Etat : 1 857,6
 dont plafond Etat : 1 857,6
 N° BR à renseigner par établissement

	exercice 2018				période janvier - avril exercice 2019				période janvier - septembre exercice 2019				période janvier - décembre exercice 2019		
	stock EPT (e) au 31 décembre 2018	Entrées (en EPT)	Sorties (en EPT)	ETP (moyenne sur 4 mois)	ETP (moyenne sur 9 mois)	ETP (moyenne sur 4 mois)	ETP (moyenne sur 9 mois)	ETP (moyenne sur 4 mois)	ETP (moyenne sur 9 mois)	ETP (moyenne sur 4 mois)	ETP (moyenne sur 9 mois)	ETP (moyenne sur 4 mois)	ETP (moyenne sur 9 mois)	ETP à la fin décembre 2017 (en EPT)	ETP à la fin décembre 2019 (en EPT)
Titulaires	Budget initial	1 977,1	1 106,0	1 112,8	236,0	210,6	7,6	1 353,6	1 114,3	338,0	372,0	3,0	1 441,8	1 121,4	
	Exécution	893,9	1,0	4,0	884,5	886,0	217,0	0,0	903,5	887,3	327,0	304,0	0,0	910,5	893,3
Non titulaires	Budget initial	1 544,9	1 977,0	1 939,9	1 544,7	2 000,0	11,0	1 960,9	1 546,5	363,0	379,0	19,0	1 989,9	1 554,5	
	Exécution	887,5	853,9	1,0	884,5	886,0	217,0	0,0	903,5	887,3	327,0	304,0	0,0	910,5	893,3
Total	Budget initial	3 522,0	3 083,0	3 051,9	3 521,7	4 000,0	22,0	3 314,5	2 660,8	701,0	681,0	22,0	3 431,7	2 675,9	
	Exécution	1 781,4	1 737,9	1 737,0	1 769,0	1 772,0	234,0	0,0	1 787,0	1 774,6	654,0	606,0	0,0	1 821,0	1 786,6
Total plafond 1	Budget initial	1 857,6	1 857,6	1 857,6	1 857,6	1 857,6	0,0	1 857,6	1 857,6	1 857,6	1 857,6	0,0	1 857,6	1 857,6	
	Exécution	887,5	853,9	1,0	884,5	886,0	217,0	0,0	903,5	887,3	327,0	304,0	0,0	910,5	893,3
Total plafond 2	Budget initial	1 667,4	1 120,4	1 074,3	1 664,1	2 142,4	11,0	1 456,9	1 688,9	1 544,3	1 064,0	11,0	1 681,3	1 317,9	
	Exécution	887,5	853,9	1,0	884,5	886,0	217,0	0,0	903,5	887,3	327,0	304,0	0,0	910,5	893,3
Total général	Budget initial	5 189,4	5 053,4	5 026,2	5 185,8	6 142,4	33,0	4 771,4	4 349,7	2 405,3	1 915,0	33,0	5 113,0	4 993,8	
	Exécution	2 668,9	2 591,8	2 591,0	2 662,5	2 668,0	434,0	0,0	2 665,5	2 664,9	1 651,0	1 113,0	0,0	2 761,5	2 780,1

La moyenne prévisionnelle et de l'exécution annuelle de personnels titulaires et non titulaires sous plafond Etat en EPT ne doit pas excéder le plafond des emplois notifié par l'Etat. La moyenne prévisionnelle et de l'exécution annuelle en EPT de tous les emplois rémunérés par l'opérateur ne doit pas excéder le plafond global des emplois votés (au BI ou après le dernier ou prochain BR) (1) les personnels français assimilés à des ressources propres ("hors affecté") pour les EPA) ; (2) "autres personnels titulaires" comprennent notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les contractuels ; (3) Dernière prévision d'exécution pour fin 2016 (colonne (a) et (b)) à renseigner au moment du BI 2017 et nouvelle prévision d'exécution pour fin 2016 (colonne (a) et (b)) à renseigner en phases 2, 3 et 4 ; (4) le stock EPT à la fin avril, le sept et le décembre 2017 se calcule en EPT (BI 2017) à partir de la dernière prévision d'exécution pour fin 2016 (colonne (a) et (b)) et de la dernière prévision d'exécution pour fin 2016 (colonne (a) et (b)) ; (5) contact de recherche au sens de la définition apportée par le document de prescriptions générales élaboré par le directeur du budget en application du décret GBCP (basculé n°8, annexe relative aux opérations pluriannuelles) ; acte juridique conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs partenaires (privés ou publics) offrant un soutien financier à un chercheur ou une équipe de chercheurs pour effectuer des études scientifiques ou des prestations de recherche dans un domaine déterminé

Masse salariale Etat notifiée par la DGESEP : **97 663 628 €**
 29/06/2018
 Masse salariale votée au B(ou) soumise au vote du CA : **98 797 357 €**
 Masse salariale globale votée après dernier BR n°1 : **0,00 €**
 N° BR à renseigner par l'établissement

	Exercice 2018			Exercice 2019 Budget initial	écart BR07-8 BI 2018
	Budget initial	Budget rectificatif	Dernière prévision d'exécution (3)		
Emplois sous plafond 1 (1)					
Titulaires	79 437 775	79 619 211	79 617 416	81 128 647	181 436
Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)					
Personnels BIA/TSS et autres personnels titulaires (2)					
dont recours complémentaires (notamment aux financements sur ressources propres)	0	0	0	0	0
sous total titulaires	79 437 775	79 619 211	79 617 416	81 128 647	181 436
Non titulaires	11 324 816	10 888 723	10 725 115	10 828 785	181 436
Enseignants et enseignants chercheurs (dont ATER et doctorants contractuels)					
Personnels BIA/TSS et autres personnels non titulaires (dont CDI)	11 324 816	10 888 723	10 725 115	10 828 785	181 436
sous total non titulaires	11 324 816	10 888 723	10 725 115	10 828 785	181 436
Total titulaires et non titulaires (plafond 1)	90 762 591	90 507 934	90 342 531	91 957 432	1 194 841
Emplois sous plafond 2 (1bis)					
Non titulaires	4 322 216	4 335 108	4 335 108	5 186 037	181 436
Enseignants et enseignants chercheurs (dont CDI)					
Personnels BIA/TSS et autres personnels non titulaires (dont CDI)	4 322 216	4 335 108	4 335 108	5 186 037	181 436
Total non titulaires (plafond 2)	4 322 216	4 335 108	4 335 108	5 186 037	181 436
Total général	95 084 807	94 843 041	94 677 639	97 143 469	-241 766
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)	1 499 955	1 665 068	1 599 334	1 224 888	165 113
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données pôle OREMS en exécution)	96 584 762	96 508 110	96 276 973	98 368 457	-76 652
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)	512 543	552 641	431 524	425 900	40 098
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS	97 097 305	97 060 751	96 708 497	98 797 357	-36 554
dont fonctionnaires stagiaires ENS	31 887 863	31 765 215	31 839 293	33 219 731	-122 648
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)	4 054 390	4 031 500	4 031 500	5 103 090	-22 890

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes)

(1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou déléguées sortantes pour les enseignants chercheurs), et personnels titulaires sur emplois gagnés (1bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres (hors plafond pour les EPA)

(2) "autres personnels titulaires" comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs

(3) les "autres dépenses non ventilables" correspondent strictement :

- aux dépenses de personnels ne décomptant pas de plafond d'emploi (ex. : vacataires).

- aux dépenses résiduelles ne pouvant faire l'objet d'une ventilation par catégorie de personnel ou plafond d'emplois.

Les heures complémentaires effectuées par les agents décomptent les plafonds d'emplois de ces agents (quelle que soit l'origine du financement de ces heures complémentaires : subvention Etat ou ressources propres), les heures complémentaires des agents ne décomptent pas les plafonds d'emplois sur la ligne "autres dépenses non ventilables"

(4) dépenses

éventuelles hors

PSOP notamment

(5) s'agissant des données d'exécution de 2016 il convient de renseigner en phase 1 (BI 2017) la colonne "dernière prévision d'exécution" et en phase 2 (mai 2016) la colonne "exécution" (définitive)

(6) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles)

Tableau 3 DRCEP - BL2019 : Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale entre 2017 et 2018 (en € en flux, modèle RCE)

Crédits de Masse Salariale Globale - Monnaie en AE = SCF	Prévision exécution ou exécution 2018 (1)	Correction de l'exécution (différentiels d'engagement ou d'annulation non reductibles) (1 bis)	Extension en Année Plaine des mesures 2019 (2)										Mesures entrant en vigueur en 2019										Total des flux 2019		Total prévision 2018		dernier budget 2018	Evolution 2019 - dernier budget 2018																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
			Obligatoires					Discretionnaires					Evolution de la structure de la masse salariale (changements de composition) (6)	Indemnité variable (7)	Variation des valeurs de composants (8)	Autres éléments (9)	Evolution de la structure de la masse salariale (changements de composition) (6)	Indemnité variable (7)	Variation des valeurs de composants (8)	Autres éléments (9)	Evolution de la structure de la masse salariale (changements de composition) (6)	Indemnité variable (7)	Variation des valeurs de composants (8)	Autres éléments (9)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
			Measures categoriques (4)	Measures individuelles (5)	Measures collectives (3)	Measures individuelles (5)	Measures collectives (3)	Measures categoriques (4)	Measures individuelles (5)	Measures collectives (3)	Measures categoriques (4)	Measures individuelles (5)													Measures collectives (3)	Measures categoriques (4)			Measures individuelles (5)	Measures collectives (3)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Remunérations principales			I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI	XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII	XXXIV	XXXV	XXXVI	XXXVII	XXXVIII	XXXIX	XL	XL1	XL2	XL3	XL4	XL5	XL6	XL7	XL8	XL9	XL10	XL11	XL12	XL13	XL14	XL15	XL16	XL17	XL18	XL19	XL20	XL21	XL22	XL23	XL24	XL25	XL26	XL27	XL28	XL29	XL30	XL31	XL32	XL33	XL34	XL35	XL36	XL37	XL38	XL39	XL40	XL41	XL42	XL43	XL44	XL45	XL46	XL47	XL48	XL49	XL50	XL51	XL52	XL53	XL54	XL55	XL56	XL57	XL58	XL59	XL60	XL61	XL62	XL63	XL64	XL65	XL66	XL67	XL68	XL69	XL70	XL71	XL72	XL73	XL74	XL75	XL76	XL77	XL78	XL79	XL80	XL81	XL82	XL83	XL84	XL85	XL86	XL87	XL88	XL89	XL90	XL91	XL92	XL93	XL94	XL95	XL96	XL97	XL98	XL99	XL100	XL101	XL102	XL103	XL104	XL105	XL106	XL107	XL108	XL109	XL110	XL111	XL112	XL113	XL114	XL115	XL116	XL117	XL118	XL119	XL120	XL121	XL122	XL123	XL124	XL125	XL126	XL127	XL128	XL129	XL130	XL131	XL132	XL133	XL134	XL135	XL136	XL137	XL138	XL139	XL140	XL141	XL142	XL143	XL144	XL145	XL146	XL147	XL148	XL149	XL150	XL151	XL152	XL153	XL154	XL155	XL156	XL157	XL158	XL159	XL160	XL161	XL162	XL163	XL164	XL165	XL166	XL167	XL168	XL169	XL170	XL171	XL172	XL173	XL174	XL175	XL176	XL177	XL178	XL179	XL180	XL181	XL182	XL183	XL184	XL185	XL186	XL187	XL188	XL189	XL190	XL191	XL192	XL193	XL194	XL195	XL196	XL197	XL198	XL199	XL200	XL201	XL202	XL203	XL204	XL205	XL206	XL207	XL208	XL209	XL210	XL211	XL212	XL213	XL214	XL215	XL216	XL217	XL218	XL219	XL220	XL221	XL222	XL223	XL224	XL225	XL226	XL227	XL228	XL229	XL230	XL231	XL232	XL233	XL234	XL235	XL236	XL237	XL238	XL239	XL240	XL241	XL242	XL243	XL244	XL245	XL246	XL247	XL248	XL249	XL250	XL251	XL252	XL253	XL254	XL255	XL256	XL257	XL258	XL259	XL260	XL261	XL262	XL263	XL264	XL265	XL266	XL267	XL268	XL269	XL270	XL271	XL272	XL273	XL274	XL275	XL276	XL277	XL278	XL279	XL280	XL281	XL282	XL283	XL284	XL285	XL286	XL287	XL288	XL289	XL290	XL291	XL292	XL293	XL294	XL295	XL296	XL297	XL298	XL299	XL300	XL301	XL302	XL303	XL304	XL305	XL306	XL307	XL308	XL309	XL310	XL311	XL312	XL313	XL314	XL315	XL316	XL317	XL318	XL319	XL320	XL321	XL322	XL323	XL324	XL325	XL326	XL327	XL328	XL329	XL330	XL331	XL332	XL333	XL334	XL335	XL336	XL337	XL338	XL339	XL340	XL341	XL342	XL343	XL344	XL345	XL346	XL347	XL348	XL349	XL350	XL351	XL352	XL353	XL354	XL355	XL356	XL357	XL358	XL359	XL360	XL361	XL362	XL363	XL364	XL365	XL366	XL367	XL368	XL369	XL370	XL371	XL372	XL373	XL374	XL375	XL376	XL377	XL378	XL379	XL380	XL381	XL382	XL383	XL384	XL385	XL386	XL387	XL388	XL389	XL390	XL391	XL392	XL393	XL394	XL395	XL396	XL397	XL398	XL399	XL400	XL401	XL402	XL403	XL404	XL405	XL406	XL407	XL408	XL409	XL410	XL411	XL412	XL413	XL414	XL415	XL416	XL417	XL418	XL419	XL420	XL421	XL422	XL423	XL424	XL425	XL426	XL427	XL428	XL429	XL430	XL431	XL432	XL433	XL434	XL435	XL436	XL437	XL438	XL439	XL440	XL441	XL442	XL443	XL444	XL445	XL446	XL447	XL448	XL449	XL450	XL451	XL452	XL453	XL454	XL455	XL456	XL457	XL458	XL459	XL460	XL461	XL462	XL463	XL464	XL465	XL466	XL467	XL468	XL469	XL470	XL471	XL472	XL473	XL474	XL475	XL476	XL477	XL478	XL479	XL480	XL481	XL482	XL483	XL484	XL485	XL486	XL487	XL488	XL489	XL490	XL491	XL492	XL493	XL494	XL495	XL496	XL497	XL498	XL499	XL500	XL501	XL502	XL503	XL504	XL505	XL506	XL507	XL508	XL509	XL510	XL511	XL512	XL513	XL514	XL515	XL516	XL517	XL518	XL519	XL520	XL521	XL522	XL523	XL524	XL525	XL526	XL527	XL528	XL529	XL530	XL531	XL532	XL533	XL534	XL535	XL536	XL537	XL538	XL539	XL540	XL541	XL542	XL543	XL544	XL545	XL546	XL547	XL548	XL549	XL550	XL551	XL552	XL553	XL554	XL555	XL556	XL557	XL558	XL559	XL560	XL561	XL562	XL563	XL564	XL565	XL566	XL567	XL568	XL569	XL570	XL571	XL572	XL573	XL574	XL575	XL576	XL577	XL578	XL579	XL580	XL581	XL582	XL583	XL584	XL585	XL586	XL587	XL588	XL589	XL590	XL591	XL592	XL593	XL594	XL595	XL596	XL597	XL598	XL599	XL600	XL601	XL602	XL603	XL604	XL605	XL606	XL607	XL608	XL609	XL610	XL611	XL612	XL613	XL614	XL615	XL616	XL617	XL618	XL619	XL620	XL621	XL622	XL623	XL624	XL625	XL626	XL627	XL628	XL629	XL630	XL631	XL632	XL633	XL634	XL635	XL636	XL637	XL638	XL639	XL640	XL641	XL642	XL643	XL644	XL645	XL646	XL647	XL648	XL649	XL650	XL651	XL652	XL653	XL654	XL655	XL656	XL657	XL658	XL659	XL660	XL661	XL662	XL663	XL664	XL665	XL666	XL667	XL668	XL669	XL670	XL671	XL672	XL673	XL674	XL675	XL676	XL677	XL678	XL679	XL680	XL681	XL682	XL683	XL684	XL685	XL686	XL687	XL688	XL689	XL690	XL691	XL692	XL693	XL694	XL695	XL696	XL697	XL698	XL699	XL700	XL701	XL702	XL703	XL704	XL705	XL706	XL707	XL708	XL709	XL710	XL711	XL712	XL713	XL714	XL715	XL716	XL717	XL718	XL719	XL720	XL721	XL722	XL723	XL724	XL725	XL726	XL727	XL728	XL729	XL730	XL731	XL732	XL733	XL734	XL735	XL736	XL737	XL738	XL739	XL740	XL741	XL742	XL743	XL744	XL745	XL746	XL747	XL748	XL749	XL750	XL751	XL752	XL753	XL754	XL755	XL756	XL757	XL758	XL759	XL760	XL761	XL762	XL763	XL764	XL765	XL766	XL767	XL768	XL769	XL770	XL771	XL772	XL773	XL774	XL775	XL776	XL777	XL778	XL779	XL780	XL781	XL782	XL783	XL784	XL785	XL786	XL787	XL788	XL789	XL790	XL791	XL792	XL793	XL794	XL795	XL796	XL797	XL798	XL799	XL800	XL801	XL802	XL803	XL804	XL805	XL806	XL807	XL808	XL809	XL810	XL811	XL812	XL813	XL814	XL815	XL816	XL817	XL818	XL819	XL820	XL821	XL822	XL823	XL824	XL825	XL826	XL827	XL828	XL829	XL830	XL831	XL832	XL833	XL834	XL835	XL836	XL837	XL838	XL839	XL840	XL841	XL842	XL843	XL844	XL845	XL846	XL847	XL848	XL849	XL850	XL851	XL852	XL853	XL854	XL855	XL856	XL857	XL858	XL859	XL860	XL861	XL862	XL863	XL864	XL865	XL866	XL867	XL868	XL869	XL870	XL871	XL872	XL873	XL874	XL875	XL876	XL877	XL878	XL879	XL880	XL881	XL882	XL883	XL884	XL885	XL886	XL887	XL888	XL889	XL890	XL891	XL892	XL893	XL894	XL895	XL896	XL897	XL898	XL899	XL900	XL901	XL902	XL903	XL904	XL905	XL906	XL907	XL908	XL909	XL910	XL911	XL912	XL913	XL914	XL915	XL916	XL917	XL918	XL919	XL920	XL921	XL922	XL923	XL924	XL925	XL926	XL927	XL928	XL929	XL930	XL931	XL932	XL933	XL934	XL935	XL936	XL937	XL938	XL939	XL940	XL941	XL942	XL943	XL944	XL945	XL946	XL947	XL948	XL949	XL950	XL951	XL952	XL953	XL954	XL955	XL956	XL957	XL958	XL959	XL960	XL961	XL962	XL963	XL964	XL965	XL966	XL967	XL968	XL969	XL970	XL971	XL972	XL973	XL974	XL975	XL976	XL977	XL978	XL979	XL980	XL981	XL982	XL983	XL984	XL985	XL986	XL987	XL988	XL989	XL990	XL991	XL992	XL993	XL994	XL995	XL996	XL997	XL998	XL999	XL1000	XL1001	XL1002	XL1003	XL1004	XL1005	XL1006	XL1007	XL1008	XL1009	XL1010	XL1011	XL1012	XL1013	XL1014	XL1015	XL1016	XL1017	XL1018	XL1019	XL1020	XL1021	XL1022	XL1023	XL1024	XL1025	XL1026	XL1027	XL1028	XL1029	XL1030	XL1031	XL1032	XL1033	XL1034	XL1035	XL1036	XL1037	XL1038	XL1039	XL1040	XL1041	XL1042	XL1043	XL1044	XL1045	XL1046	XL1047	XL1048	XL1049	XL1050	XL1051	XL1052	XL1053	XL1054	XL1055	XL1056	XL1057	XL1058	XL1059	XL1060	XL1061	XL1062	XL1063	XL1064	XL1065	XL1066	XL1067	XL1068	XL1069	XL1070	XL1071	XL1072	XL1073	XL1074	XL1075	XL1076	XL1077	XL1078	XL1079	XL1080	XL1081	XL1082	XL1083	XL1084	XL1085	XL1086	XL1087	XL1088	XL1089	XL1090	XL1091	XL1092	XL1093	XL1094	XL1095	XL1096	XL1097	XL1098	XL1099	XL1100	XL1101	XL1102	XL1103

5.16 Projet annuel de performance (PAP)

Données budgétaires

Montant des budgets		Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Budget de l'établissement (en crédits de paiements)		(K€)	142 112 K€	143 536 K€	1,0%
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)		(K€)	36 353 K€	36 800 K€	-3,9%
Budget de la masse salariale de l'établissement		(K€)	97 061 K€	98 797 K€	1,8%
Budget d'investissement de l'établissement		(K€)	6 698 K€	7 879 K€	17,6%
Part des actions LOLF au sein du budget global de la recherche BI 2019					
Montant du budget de la recherche		Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)		(K€)	31 525 K€	32 558 K€	3,3%
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	11 322 K€	11 543 K€	2,0%
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)		(K€)	2 242 K€	2 153 K€	-4,0%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)		(K€)	592 K€	315 K€	-46,9%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)		(K€)	2 068 K€	2 449 K€	17,3%
Budget de recherche - Science de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)		(K€)	577 K€	654 K€	13,3%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)		(K€)	1 288 K€	1 394 K€	9,1%
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)		(K€)	4 555 K€	4 589 K€	0,8%
Part des actions LOLF au sein du budget global de la formation BI 2019					
Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)		(K€)	63 383 K€	66 755 K€	5,3%
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	7 930 K€	10 371 K€	30,8%
Budget Formation initiale et continue de baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)		(K€)	360 K€	384 K€	6,5%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)		(K€)	1 188 K€	984 K€	-15,0%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctoral (Code LOLF D103)		(K€)	5 433 K€	8 286 K€	52,1%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)		(K€)	975 K€	738 K€	-24,6%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		(K€)	31 755 K€	33 220 K€	4,6%
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		%	50%	50%	
Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs BI 2019					
Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation		Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)		(K€)	8 537 K€	8 327 K€	-2,5%
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	1 619 K€	1 218 K€	-24,8%
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)		(K€)	1 110 K€	1 058 K€	-4,6%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)		(K€)	509 K€	159 K€	-68,7%
Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs BI 2019					
Montant du budget, pilotage & immobilier		Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		(K€)	31 332 K€	29 045 K€	-7,3%
dont budget de pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	16 847 K€	14 755 K€	-12,4%
Budget Pilotage (Code LOLF D115)		(K€)	7 771 K€	7 253 K€	-6,7%
Budget Immobilier (Code LOLF D114)		(K€)	9 076 K€	7 502 K€	-17,3%
Part des actions LOLF au sein du budget global du pilotage & immobilier BI 2019					
Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement		Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel		%	71,7%	72,8%	
Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement		%	68,3%	68,3%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		%	87,5%	84,5%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation		%	81,0%	85,4%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche		%	64,1%	64,5%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement		%	46,2%	46,2%	

OBJECTIF : Développer l'autonomie financière

Taux d'exécution budgétaire		Budget Exécuté 2017 (BR)	Budget Exécuté 2016 (BR)	Budget Exécuté 2017 (BR) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
Unité					
Taux d'exécution des dépenses	%	96,1%	94,0%	94,0%	
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	94,4%	88,0%	88,0%	> 98%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale	%	98,4%	97,7%	97,7%	
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	80,3%	78,0%	78,0%	94%
Taux d'exécution des recettes	%	98,2%	94,9%	94,9%	
<i>Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon</i>					
Montants des ressources (en encassements)		BR 2018	BI 2019	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Unité					
Montant total des ressources	(k€)	134 914 k€	129 882 k€	129 882 k€	-3,7%
<i>Montant total des recettes non encasables pour information</i>					
	(k€)	3 888 k€	3 867 k€	3 867 k€	-0,8%
Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)	(k€)	123 954 k€	119 935 k€	119 935 k€	-3,2%
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quadriennal	(k€)	109 949 k€	115 597 k€	115 597 k€	5,1%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(k€)	9 720 k€	3 938 k€	3 938 k€	-59,5%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)	(k€)	1 329 k€	400 k€	400 k€	-69,9%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER	(k€)	2 956 k€	0 k€	0 k€	-100,0%
Montant total des ressources propres	(k€)	10 960 k€	9 947 k€	9 947 k€	-9,2%
- Montant des droits d'inscription	(k€)	456 k€	520 k€	520 k€	14,0%
- Montant de la taxe d'apprentissage	(k€)	62 k€	60 k€	60 k€	-3,5%
- Montant des ressources issues de la formation continue	(k€)	135 k€	135 k€	135 k€	0,0%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(k€)	1 665 k€	859 k€	859 k€	-48,4%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(k€)	148 k€	164 k€	164 k€	11,4%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(k€)	8 289 k€	8 014 k€	8 014 k€	-3,4%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except., cautions...)	(k€)	195 k€	195 k€	195 k€	0,0%
Part des recettes propres sur le total des recettes					
Unité		BR 2018	BI 2019	BI 2019	
	%				8%

OBJECTIF : Une formation de très haut niveau

Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)		Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	
Unité						
Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)	Efficatifs	21 04	22 48	22 28	23 61	
Réussite des étudiants en Master et en Agrégation						
Unité		Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)						
Nombre diplômés, étudiants inscrits à un Master 2	Nombre	433	433	466	428	428
Nombre diplômés, étudiants ayant réussi leur Master 2	Nombre	381	381	426	378	378
Taux de réussite au Master 2	%	88%	88%	92%	88%	90%
Agrégation						
Nombre diplômés, étudiants candidats à l'agrégation	Nombre	301	286	248	269	269
Nombre diplômés, étudiants ayant réussi l'agrégation	Nombre	217	200	197	190	190
Taux de réussite à l'agrégation	%	72%	70%	79%	71%	70%

OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2014 (Vd)	Variation (Vd-Vt)	Réalisation 2015 (%)	Réalisation 2016 (%)	Cible 2020 (%)
58h	0h	0%	0%	13%

OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement	2013	2014	2015	2016	Données cumulées 2013,2014, 2015,2016	Cible 2020 (données cumulées sur la période considérée 2016-2020)
Maîtres de conférences	06	0/1	04	0/1	0/12	
%**	0%	0%	0%	0%	0%	< 20%
Professeurs des universités	02	34	01	1/6	4/13	
%**	0%	75%	0%	17%	43%	< 50%

OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité

Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux	Unité	BR 2018	BI 2019	Variation BI 2019 - BR 2018
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(k€)	6 688 k€	7 879 k€	17,6%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la reconstruction de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	(k€)	2 114 k€	3 673 k€	
Surface SHON	m ²	124 391 m ²	124 391 m ²	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la reconstruction de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	%	31,6%	46,6%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la reconstruction de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus) par m ² SHON	(k€)	0,017 k€	0,030 k€	

Occupation des locaux	Situation actuelle (2016)				Taux d'occupation attendu en 2020
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	2 406h	2	2 096 m ²	107%	
Salles banalisées	87 630h	77	67 16 m ²	102%	
Total	90 036h	79	69 252 m ²	105%	

OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié

Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Nombre d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	31	36	36	37	40
Nombre total d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon					

Source des données : Enquête SISE

OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale

Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat						
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	834	769	792	808	893	876
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	92	83	112	82	89	92
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%	10,5%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	439	433	397	411	426	462
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	143	130	107	118	110	135
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%	29,2%

6. Structure budgétaire 2019

STRUCTURE BUDGETAIRE 2019

Établissement : ENS de LYON

CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	R02 Fonds recherche
SO	D11 Communication	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D40 Mission formation continue	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D30 Direction des affaires internationales	SO	S20 IXXI Institut des systèmes complexes Rhône Alpes
SO	D60 DUNES Développement des usages du numérique pour l'enseignement et les savoirs	SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S61 CIRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)
SO	A20 DRH	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A30 Moyens matériels et opérationnels	SO	S63 RDP laboratoire de reproduction des plantes
SO	A32 Direction du Patrimoine	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A40 Direction des Systèmes d'Information	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A60 ENS Médi@s	SO	S82 ISA Institut des Sciences Analytiques
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E20 Admissions et concours	SO	S91 Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)
SO	E30 Vie étudiante et Partenariats-Formation	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E50 Départements et formations	SO	S96 Magasin de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	S97 Coordination de biologie
SO	IFE Institut Français de l'Éducation	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
		SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 IAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes
		SO	L19 TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L27 CSLJ Laboratoires juniors
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation
		SO	L31 ENS Éditions

Établissement :

CRB BDL Bibliothèque Denis Diderot

7. Glossaire

ACE	Activité complémentaire d'enseignement
AE	Autorisation d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BI	Budget initial
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BR	Budget rectificatif
CAF	Capacité d'autofinancement
CIB	Contrôle interne budgétaire
CF	Compte financier
CP	Crédit de paiement
CRB	Centres de Responsabilité Budgétaire
DGS	Direction générale des services
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
GBCP	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IDEX	Initiative d'excellence
Ifé	Institut Français de l'Éducation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MSE	Masse salariale État
PAP	Projet annuel de performance
PPCR	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPP	Partenariat Public Privé

Recettes globalisées	Recettes qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée (SCSP par exemple)
Recettes fléchées	Recettes destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement (ex : contrats de recherche, ressources propres pour un investissement particulier...)
RIFSEEP	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RP	Ressources propres
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
VP	Vice-Présidence

** Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

Décembre 2018

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

www.ens-lyon.fr